



HAL
open science

“Un thésor abrégé de tout ce que les Saints Peres ont écrit sur les Epistres de S. Paul”? Quelques faits, réflexions et questions sur le grand œuvre de Florus

Pierre Chambert-Protat

► To cite this version:

Pierre Chambert-Protat. “Un thésor abrégé de tout ce que les Saints Peres ont écrit sur les Epistres de S. Paul”? Quelques faits, réflexions et questions sur le grand œuvre de Florus. Pierre Chambert-Protat; Franz Dolveck; Camille Gerzaguët. Les Douze compilations pauliniennes de Florus de Lyon : un carrefour des traditions patristiques au IXe siècle, 524, 2016, Collection de l'École française de Rome, 9782728312184. <10.4000/books.efr.3098>. <halshs-01522239>

HAL Id: halshs-01522239

<https://shs.hal.science/halshs-01522239v1>

Submitted on 13 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

PIERRE CHAMBERT-PROTAT

« UN THRESOR ABBREGÉ
DE TOUT CE QUE LES SAINTS PERES
ONT ESCRIT SUR LES EPISTRES DE S. PAUL » ?

QUELQUES FAITS, RÉFLEXIONS ET QUESTIONS
SUR LE GRAND ŒUVRE DE FLORUS

Depuis le milieu du XVII^e siècle, le manuscrit coté LYON, BM, 5804, Grande Chartreuse, s. XII^{1/3} (désormais LYON 5804)¹, est connu comme une importante mine de fragments d'ouvrages patristiques perdus. Il fut longtemps un *unicum*, puisqu'un second témoin de son contenu ne fut signalé qu'à la fin du XIX^e siècle² : VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2, Abbaye de Trois-Fontaines, o.s.c., s. XII (désormais VITRY 2)³. Mais il fallut attendre encore le début du XXI^e siècle pour que, sur la base de ces deux témoins⁴, paraisse enfin la première édition : c'était la condition préalable pour que des spécialistes des différents auteurs en présence puissent se pencher de concert sur cet ensemble cohérent d'extraits patristiques, trop vaste pour être abordé par une seule face.

¹ Cette datation est celle de Dominique MIELLE DE BECDELIEVRE, *Prêcher en silence: enquête codicologique sur les manuscrits du XII^e siècle provenant de la Grande Chartreuse*, Saint-Étienne, 2004 (CERCOR, *Travaux et recherches*, 17), p. 428, qu'on préférera à celle que donne encore l'introduction de l'édition, t. I, p. xxxiii.

² Ulysse CHEVALIER, *Œuvres complètes de saint Avit évêque de Vienne*, Lyon, 1890, p. xii-xiii. Le manuscrit est décrit sous le numéro LX, p. lxiv.

³ Ce second témoin a brûlé dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de Vitry-le-François, le soir du 27 juin 1944. Par chance, le vicaire général de Lyon Antoine Rouche (1884-1954) s'en était fait faire au Vatican, en 1911, des planches photographiques de grand format, qu'il légua ensuite à dom Charlier: elles se trouvent désormais à la Réserve de la bibliothèque de l'abbaye de Maredsous. Ces planches ont été microfilmées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes au printemps 1959, et le microfilm a été numérisé à son tour en 2008. Angel Anglada Anfruns cite à ce sujet deux lettres privées de Célestin Charlier, dans son édition de Pacien (CCSL 69B), p. xxxviii, n. 172.

⁴ Dans cette première édition LYON 5804 est siglé A, et VITRY 2 est siglé B. On aurait pu préférer les lettres L et V, qui auraient correspondu à l'usage en la matière et, en privilégiant un rapport évident entre sigle et lieu de conservation, exigé du lecteur un effort de mémoire moins violent.

L'un de ces auteurs est Florus, diacre et chanoine de la cathédrale de Lyon (*flor. ca.* 825-855), quoique d'une façon singulière puisqu'il est le compilateur de l'ensemble. L'œuvre de compilateur de Florus de Lyon s'articule principalement autour de deux monuments : d'une part l'*Expositio Epistolarum beati Pauli ex libris sancti Augustini*, qui connut un grand succès en particulier au Moyen Âge central⁵; et d'autre part le contenu des manuscrits LYON 5804 et VITRY 2, qu'il est convenu de désigner sous le nom de « Collection des Douze Pères » (*Collectio ex dictis XII Patrum* dans l'édition).

En effet les deux témoins ne donnent eux-mêmes aucun titre général à l'ensemble. VITRY 2 porte au f. 1^v, en regard du début du texte, un petit paragraphe⁶ dont Célestin Charlier a suggéré que ce pouvait être le titre d'ensemble original⁷. Mais son absence dans

⁵ Le titre complet de l'*Expositio*, démesurément long, sera cité plus loin. On en connaît quatre-vingts témoins manuscrits complets ou partiels, dont un nombre significatif sont cisterciens et du XII^e siècle. Longtemps attribuée à Bède le Vénérable, elle a été imprimée sous son nom à plusieurs reprises à partir de 1499. On doit à Jean Mabillon de l'avoir rendue à Florus, restitution largement mais pas unanimement acceptée alors. La découverte du manuscrit original par André Wilmart, puis des manuscrits sources du compilateur par Célestin Charlier, ont donné une impulsion nouvelle au projet d'en donner une édition critique. Louis Holtz a donné une analyse extrêmement fine du manuscrit original, sur la base de quoi a récemment paru le tome 3 de l'édition, premier de quatre volumes annoncés. — Jean MABILLON, « Disquisitio de Venerabilis Bedae et Flori diaconi Lugdunensis Commentariis in Paulum ex dictis S. Augustini », dans Id., *Veterum analectorum...*, 4 t., Paris, 1675-1685, t. I, p. 12-21. André WILMART, « La Collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre », dans *Revue bénédictine*, 38 (1926), p. 15-52; Id., « Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres », *ibid.*, p. 205-216; Id., « L'exemplaire lyonnais de l'Exposition de Florus sur les Épîtres et ses derniers feuillets », dans *Revue bénédictine*, 42 (1930), p. 73-76. Célestin CHARLIER, « Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire », dans *Mélanges Emmanuel Podechard: études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la faculté de théologie de Lyon*, Lyon, 1945, p. 71-84; Id., « La Compilation augustinienne de Florus sur l'Apôtre: sources et authenticité », dans *Revue bénédictine*, 57 (1947), p. 132-186. Louis HOLTZ, « Le manuscrit Lyon, B.M. 484 (414) et la méthode de travail de Florus », dans *Revue bénédictine*, 119 (2009), p. 270-315. FLOR., *Expositio in epistolas beati Pauli ex operibus s. Augustini*, t. 3, éd. Paul-Irénée Fransen et alii (CCCM, 220B), Turnhout, 2011.

⁶ *In hoc volumine continentur sententiae ex epistolis beati Pauli Apostoli ab undecim auctoribus expositae et ex opusculis eorum in ordinem digestae. Auctores hi sunt: Primus Ambrosius Mediolanensis episcopus. Secundus Patianus episcopus. Tercius Theophilus episcopus Alexandrinus. Quartus Gregorius Nazanzenus episcopus. (V.) Ephrem diaconus. (VI.) Leo papa. (VII.) Fulgentius episcopus. (VIII.) Paulinus episcopus. (IX.) Auitus episcopus. (X.) Ciprianus episcopus. (XI.) Ylarius episcopus* (VITRY 2, f. 1^v; les chiffres que j'ai transcrits entre parenthèses ont été rajoutés sur la ligne, de façon assez postérieure à la copie, pour autant qu'on puisse en juger).

⁷ « Le titre général n'est conservé que par [VITRY 2]... » (Célestin CHARLIER, « Florus de Lyon », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. V, Paris, 1962, col. 514-526, à la col. 518).

LYON 5804, sa formulation, l'ordre qu'il donne aux Pères, et son emplacement dans le volume⁸, indiquent qu'il s'agit plutôt d'une notice descriptive qu'un bibliothécaire de Trois-Fontaines a rédigée lui-même, une fois menée à bien la copie du manuscrit.

L'introduction de l'édition avance quant à elle que « Pierre-François Chifflet semble être le premier à avoir donné à la compilation ce titre de *douze Pères*⁹ ». En réalité, si Pierre-François Chifflet, s.j. (1592-1682) a été le premier à y compter douze Pères, comme on le verra, il n'a jamais témoigné pour autant aucune intention d'en faire le titre de l'ensemble. Il tenait beaucoup à son projet d'édition et évoque donc souvent, dans ses papiers, dans sa correspondance et même dans certaines de ses publications, le contenu du manuscrit de la Grande Chartreuse. La formulation qu'il emploie le plus régulièrement pour le désigner est à peu de choses près celle qu'il donne justement dans le passage de sa préface invoqué à cet endroit par l'édition : *Collectanea in omnes Beati Apostoli Pauli epistolas ex Patribus aliis ab Augustino*¹⁰.

L'expression désignant les sources patristiques connaît peu de variantes : au fil des années, il dit *è variis Patribus*¹¹; *ex Patribus Græcis æquè ac Latinis (dempto Augustino)*¹²; « tirée des Peres Grecs et Latins, à l'exclusion de S. Augustin »¹³; *ex diversis ab Augustino Patribus*¹⁴; *ex Patribus ab Augustino diversis*¹⁵; *ex aliis ab Augustino Patribus*¹⁶; et enfin *ex Patribus aliis ab Augustino*. Le chiffre de douze apparaît sous sa plume seulement lorsque, voulant corriger Sirmond qui par erreur n'avait cité que dix Pères, il décrit le contenu du manuscrit, ses sources et sa structure¹⁷ : jamais pour l'intituler.

⁸ Toutes ces raisons seront développées plus loin.

⁹ FLOR., *Coll.*, t. I, p. xxxi.

¹⁰ BERLIN, Staatsbibl., Phill. 1757, t. I, p. 47 (cité dans FLOR., *Coll.*, t. I, p. xxxi).

¹¹ Pierre-François CHIFFLET, *Scriptorum veterum De fide catholica quinque opuscula*, Dijon, 1656, p. 173.

¹² Id., *Paulinus illustratus*, Dijon, 1662, p. 14. Les parenthèses sont dans le texte de Chifflet.

¹³ Id., lettre inédite à Étienne Baluze, le 6 juin 1666 (PARIS, BNF, Baluze 162, f. 457^v).

¹⁴ Id., lettre à Luc d'Achery, le 6 janvier 1669 (Jeannine FOHLEN, « Chifflet, D'Achery et Mabillon : une correspondance érudite dans la deuxième moitié du XVII^e siècle [1668-1675] », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 126 [1968], p. 135-185, à la p. 152).

¹⁵ Id., lettre à Luc d'Achery, le 12 juin 1674 (*ibid.*, p. 169).

¹⁶ Id., lettre à Luc d'Achery, le 9 juin 1675 (*ibid.*, p. 184).

¹⁷ *Nos antiquum ipsummet Flori codicem nacti (...) affirmamus (...) ex duodecim Patribus esse conflatum (...) quorum sententias totidem libris distinctas ex eodem codice hic tibi exhibemus* (préface inédite de l'édition, dans BERLIN, Staatsbibl., Phill. 1757, t. I, p. 47-48). Ce passage est également cité par les éditeurs (FLOR., *Coll.*, t. I, p. xxxi).

Quant au choix du mot qui désignera le genre de l'ouvrage, le singulier *collectio* n'a pas sa préférence, et il ne l'emploie que rarement. Il emploie *expositio*, toujours au singulier, seulement quand il corrige Sirmond qui avait utilisé ce terme. Dans sa correspondance avec D'Achery, il emploie quatre fois « la collection », en français et au singulier, mais onze fois « le Florus ». Le mot qui revient avec le plus de constance dans ses écrits publics est un pluriel latin : *collectanea*. Les trois versions conservées de la préface de Chifflet s'intitulent ainsi unanimement : *de Collectaneorum [Flori] ex Patribus ab Augustino diversis in omnes Pauli Apostoli Epistolas multiplici utilitate*¹⁸.

C'est Mabillon seul en réalité, dans sa *Disquisitio* sur l'*Expositio* augustinienne, qui emploie constamment le singulier *Collectio* pour désigner ce recueil. C'est lui aussi qui, le premier, rapproche le nombre douze d'une désignation générique de l'ouvrage, en forgeant l'expression *Collectio ex duodecim Patrum Opusculis*, qu'il emploie une seule fois – mais là encore le contexte syntaxique est celui d'une description, non d'une intitulation¹⁹.

L'expression *ex opusculis* est de celles que Florus emploie lui-même dans ses titres, et elle est particulièrement indiquée ici puisque c'est celle qu'emploient les titres de toutes les compilations patristiques sur l'Apôtre, à commencer par celles qui nous occupent ici²⁰, et à la seule réserve de l'*Expositio* augustinienne. Dans le titre de cette dernière Florus préfère *ex libris*, comme dans ceux de plusieurs autres ouvrages (*ex libro* le cas échéant); une

¹⁸ BERLIN, Staatsbibl., Phill. 1757, t. I, p. 45 et 63; PARIS, BNF, lat. 9866, f. 99^v.

¹⁹ *Florus posteriorem hanc Collectionem ex duodecim Patrum Opusculis eruit...* (J. MABILLON, « Disquisitio... », p. 20).

²⁰ Célestin CHARLIER a identifié (« Florus de Lyon... », col. 519) deux autres compilations patristiques de Florus de Lyon sur l'Apôtre, qui ne sont pas comprises dans la collection transmise par LYON 5804 et VITRY 2. Les manuscrits BERNE, Burgerbibl., 344; PARIS, BNF, lat. 1764; et PARIS, BNF, nal. 1460, transmettent en effet une compilation tirée de Jérôme, dont des préparations sont conservées sur plusieurs manuscrits hiéronymiens de la bibliothèque municipale de Lyon, et une compilation tirée de Grégoire le Grand. De cette dernière on ne connaît pas de manuscrits préparatoires; en revanche le manuscrit PARIS nal. 1460 contient, à sa suite, deux dossiers d'extraits de Grégoire le Grand sur l'Apôtre, qui paraissent attendre leur incorporation dans le corps de la compilation. Ces deux compilations, qui demeurent inédites, ont été décrites par Paul-Irénée FRANSEN, « Description de la collection hiéronymienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », dans *Revue bénédictine*, 94 (1984), p. 195-228; ID., « Description de la collection grégorienne de Florus de Lyon sur l'Apôtre », *ibid.*, 98 (1988), p. 278-317. Avec les douze compilations de la Collection, et l'*Expositio* augustinienne, on conserve donc quinze compilations de Florus sur l'Apôtre. Les préparations laissées par Florus dans PARIS, BNF, lat. 9550 indiquent en outre qu'il en a au moins projeté une seizième, à partir d'Eucher de Lyon : cf. Louis HOLTZ, « La tradition lyonnaise d'Eucher de Lyon et le manuscrit Paris, BNF, lat. 9550 » dans *Revue d'histoire des textes*, n. s., 3 (2008), p. 135-200, aux p. 178-179.

seule fois, il emploie *ex uerbis*²¹. L'expression *ex dictis* n'apparaît qu'une seule fois dans la tradition manuscrite d'œuvres floriennes, dans le titre que donne au « florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze » son unique témoin, du X^e siècle²².

Le titre couramment donné au recueil transmis par LYON 5804 et VITRY 2 ne doit donc pas faire présumer des intentions du compilateur. A-t-il lui-même voulu lui donner l'unité organique d'une *Collectio* ? Si l'on veut saisir ses intentions à travers le prisme des siècles, il importe avant tout de décrire et d'analyser au plus juste sa démarche et sa méthode, ainsi que la fortune et l'historiographie de son œuvre.

MATIÈRE ET STRUCTURE DE LA COLLECTION

Quelques chiffres

La Collection rassemble un total de mille quatre-vingt-un extraits patristiques. La part respective de chaque auteur compilé est très inégale ; mais ces proportions restent, somme toute, celles que l'on attend par suite de l'importance relative des corpus dont pouvait disposer Florus : il n'est guère étonnant de voir Ambroise s'arroger seul plus du tiers de l'ensemble.

Tab. 1 – Données chiffrées sur la composition et les proportions des douze compilations formant la Collection

corpus	source ²³	nombre d'extraits		volumes ²⁴	
Cyprien	33	95	8,79%	60	7,43%
Hilaire	3	130	12,03%	105	13,01%
Ambroise	38	411	38,02%	278	34,45%
Pacien de Barcelone	5	25	2,31%	26	3,22%
Théophile d'Alexandrie	3	11	1,02%	11	1,36%
Grégoire de Nazianze	7	39	3,61%	33	4,09%
Éphrem le Syrien	5	25	2,31%	23	2,85%
Léon le Grand	50	104	9,62%	75	9,29%
« Cyrille d'Alexandrie »	14	24	2,22%	15	1,86%
Fulgence	4	79	7,31%	88	10,90%
Paulin de Nole	22	69	6,38%	52	6,44%
Avit de Vienne	20	69	6,38%	41	5,08%
totaux	204	1081	100%	808	100%

²¹ Dans le titre de l'*Opusculum de actione missarum*, qui emploie également *ex libris* un peu plus loin : cf. plus loin n. 37.

²² Paul-Irénée FRANSEN, « Florilège pastoral tiré de Grégoire de Nazianze par Florus de Lyon », dans *Revue bénédictine*, 110 (2000), p. 86-94.

²³ Les chiffres de cette colonne ne sont donnés qu'à titre indicatif, certaines de nos unités textuelles modernes étant parfois fusionnées ou subdivisées dans les traditions manuscrites anciennes.

²⁴ Nombre de colonnes couvertes par chaque compilation dans Lyon 5804.

À travers les douze corpus exploités, Florus emprunte à quelque deux cents textes distincts. Dans combien de manuscrits a-t-il fallu puiser ? Voilà l'une des questions auxquelles pourra s'efforcer de répondre l'étude des traditions manuscrites de ces sources. Bien sûr, nous n'acquerrons jamais de chiffre définitif en la matière, mais certains faits peuvent être assurés. Par exemple, la conservation du manuscrit CITÉ DU VATICAN, Bibl. Vat., Reg. lat. 331 permet de nous assurer que les vingt-cinq extraits de Pacien de Barcelone en sont tous issus. L'étroitesse des sources de Théophile d'Alexandrie, ses trois lettres festales sur la Pâque, traduites par Jérôme et transmises dans la correspondance de ce dernier, permettent de présumer que les onze extraits de ce Père provenaient tous d'un seul et même manuscrit – même si, cette fois, la preuve manque. Enfin, les cent quatre extraits de Léon le Grand sont tous pris à quatre manuscrits dont, par divers moyens, nous avons une idée remarquablement précise (cf. *infra*).

La Collection : un florilège patristique sur l'Apôtre ?

La collecte de ce gros millier d'extraits patristiques est motivée par un principe directeur explicite : l'exégèse des lettres du corpus paulinien²⁵. Et pourtant, la Collection ne forme pas à proprement parler un florilège patristique sur l'Apôtre ; en effet, parler d'un tel ouvrage au Moyen Âge revient en général à parler d'une *catena Patrum* sur les Épîtres. En l'espèce, il faut comparer le travail de Florus aux ouvrages de ses prédécesseurs directs et de ses contemporains.

Les exemples ne manquent pas, tant la première moitié du IX^e siècle a été féconde en commentaires lemmatisés de livres bibliques. Le gigantesque commentaire en vingt-neuf livres de Raban Maur sur les Épîtres de Paul²⁶, une fois passés les préfaces, la dédicace et l'argument du livre premier, commence avec les premiers mots de l'Épître aux Romains : *Paulus seruus Iesu Christi*. Ces quatre mots sont commentés successivement par Raban lui-même, puis par un passage marqué comme tiré d'Ambroise, puis un autre de Grégoire le Grand. Les deux mots suivants de l'Épître, *uocatus apostolus*, sont commentés par un passage d'Origène. La courte péricope qui suit, *segregatus in Euangelium Dei*, de

²⁵ Je n'entre pas dans la question de la paternité des Épîtres, qui est hors de propos : elle ne se pose pas à Florus, qui prend les quatorze Épîtres comme la tradition canonique les lui présente.

²⁶ *PL* 111, col. 1273-1616 (*praef.* 1-2 *prol.*, *libri* 1-8) ; *PL* 112, col. 9-834 (*libri* 9-29). Les préfaces ont été éditées par Ernst Dümmler en 1899 respectivement comme les *Epist.* 24 et 23 de Raban Maur (*MGH, Epp.* 5, p. 430-431 et 429-430).

nouveau par Grégoire le Grand, puis Ambroise. *Quod ante promiserat...*, par Raban. *De filio suo*, par Raban, puis Ambroise, puis Augustin²⁷; et ainsi de suite.

Un exégète formé à Lyon : Claude de Turin

Un autre auteur fournit un exemple d'autant plus significatif qu'il est très proche des cercles culturels de Florus, puisqu'il a comme lui été formé à Lyon : il s'agit de Claude de Turin, auteur de nombreux commentaires lemmatisés de l'Écriture, et en particulier sur l'Apôtre. Dans son commentaire aux Galates, le premier qu'il publie sur les Épîtres, il explique avoir voulu mêler les commentaires d'Augustin et de Jérôme²⁸. En abordant plus tard les Éphésiens et les Philippiens, il déclare plus généralement emprunter aux Anciens²⁹. Pour son commentaire sur les Romains, il avoue d'abord l'héritage d'Augustin, mêlé d'Origène, et de passages de son propre fonds³⁰, et ajoute dans un *post scriptum* les noms d'Apollinaire et de Didyme³¹. Mais il est encore plus précis dans la préface de sa *Catena* sur l'Évangile de Matthieu : proclamant son incapacité à tirer un commentaire de son propre fonds, il explique avoir emprunté à de meilleurs que lui-même – et de nommer une douzaine d'auteurs ecclésiastiques³².

²⁷ PL 111, col. 1279D-1284D.

²⁸ (...) *epistolam beati iam dicti apostoli Pauli ad Galathas ex tractatibus beatorum Augustini et Hieronimi patrum permixtis procuravi ordinare sententiis* (CLAUD. TAUR., *Epist.* 3 [éd. E. DÜMMLER, *MGH, Epp.* 4], p. 596, l. 26-27).

²⁹ (...) *epistolas magistri gentium apostoli Pauli ex tractatibus maiorum nostrorum disserere [iussus sum], qui nos inluminantes e Christo in studio huius operis affatim scientia et tempore praecesserunt*. Et plus loin : *circa socordiam sensus mei epistolas beati iam dicti apostoli Pauli ad Ephesios atque ad Philippenses, non tam ex maiorum tractatibus quam ex diversorum tractatum sententiis, (...) : ita et ego ex aliorum dictis has brevi stilo comprehendi epistolas* (CLAUD. TAUR., *Epist.* 4 [éd. E. Dümmler, *MGH, Epp.* 4] p. 597, l. 24-26; p. 598, l. 11-16).

³⁰ (...) *ex ipsius sancti viri [= Augustini] sententiis, quas per diversis eius libris (sic) invenire quivimus, hanc exposuimus epistolam, aliqua etiam ex Origenis expositione ibidem adiunximus, nonnulla etiam, ut nobis visum est, pertractavimus* (CLAUD. TAUR., *Epist.* 5 [éd. E. Dümmler, *MGH, Epp.* 4], p. 599, l. 21-24).

³¹ *Illud quoque in praepositione commoneo, mihi karissime, ut scias Origenem tria volumina in hanc epistolam conscripsisse, quem et nos ex parte secuti sumus; Apollinarem etiam et Didimum quosdam commentariolos edidisse, e quibus licet pauca decepsimus, plura etiam ex sancti viri Augustini sententiis, quas per diversis eius libris (sic) invenire quibimus (sic), hanc exposuimus epistula-*m* et nonnulla quae nobis videbantur adiecimus sive subtraximus, ut studiosus statim in principio lectorum agnoscat hoc opus vel alienum esse vel nostrum* (CLAUD. TAUR., *Epist.* 5 [éd. E. Dümmler, *MGH, Epp.* 4], p. 600, l. 8-14).

³² (...) *evangelium secundum Matheum ex opusculis sanctorum patrum, (...) inquirere atque explanare conatus sum ex tractatibus doctorum et maiorum nostrorum,*

Son tout premier ouvrage du genre, un commentaire sur la Genèse, est ponctué dans ses marges de sigles qui précisent de quel auteur est le passage qu'on est en train de lire : Augustin, Jérôme, Isidore, etc., et jusqu'à Claude lui-même³³. Sa préface attribuée à Bède l'invention de cette méthode et, même s'il émet quelques réserves sur sa pertinence, Claude semble dire qu'elle lui a été enseignée à Lyon, sous l'épiscopat de Leidrat³⁴ – ce même Leidrat qui vantait au début des années 810 l'exégèse dont on était capable dans ses écoles refondées³⁵. D'ailleurs la méthode n'est pas propre à Claude, puisqu'on la retrouve quelques décennies plus tard chez Raban³⁶; et Florus ne l'ignore pas non plus, puisque c'est celle qu'il met en œuvre dans son *Opusculum de actione missarum* : le titre-préface de l'opuscule, très « florien », énumère les diverses sources auxquelles le compilateur a puisé, et explique même en quelques mots la méthode des sigles marginaux qui répètent les noms des auteurs en face des passages qu'ils ont fournis³⁷.

qui nos in studio huius operis sicut scientia ita et tempore praecesserunt, id est Origenis, Hilarii, Ambrosii, Hieronimi, Augustini, Rufini, Iohannis, Fulgentii, Leonis, Maximi, Gregorii et Bedae (CLAUD. TAUR., *Epist.* 2 [éd. E. Dümmler, *MGH, Epp.* 4], p. 594, l. 8-13).

³³ Michael M. GORMAN, « The Commentary on Genesis of Claudius of Turin and Biblical Studies under Louis the Pious », dans *Speculum*, 72 (1997), p. 279-329 : sur PARIS, BNF, lat. 9575, un original de l'œuvre, et ses sigles marginaux, cf. en particulier p. 288-297.

³⁴ (...) *uniuscuiusque doctoris nomen cum suis caracteribus, sicut et beatus fecit presbiter Beda, subter in paginas adnotavi. Sed eius opusculum quibusdam in locis operosum est, et non ab omnibus eum intelligibilem arbitror. Quod ego in Lucduno civitate apud venerabilem patrem Leidrad, gratiae Dei iamdictae aecclesiae archiepiscopo, incoavi...* (CLAUD. TAUR., *Epist.* 1 [éd. E. Dümmler, *MGH, Epp.* 4], p. 592, l. 14-20).

³⁵ *Praeter haec vero habeo scolas lectorum, non solum qui officiorum lectionibus exercentur, sed etiam qui in divinorum librorum meditatione spiritualis intelligentiae fructus consequantur. Ex quibus nonnulli de libro evangeliorum sensum spiritalem iam ex parte proferre possunt, alii adiuncto libro etiam apostolorum, plerique vero librum prophetarum secundum spiritalem intelligentiam ex parte adepti sunt; similiter libros Salomonis vel libros psalmorum seu Iob* (LEIDR., *Epist.* 30, [éd. E. Dümmler, *MGH, Epp.* 4], p. 543, l. 4-9). Le passage est également cité par M. GORMAN, « The Commentary... », p. 280.

³⁶ Ainsi dans son commentaire sur Matthieu : *Quorum uidelicet quia operosum erat uocabula interserere per singula et quid a quo auctore sit dictum nominatim ostendere, commodum duxi eminus e latere primas nominum litteras imprimere perque has uiritim, ubi cuiusque patrum incipiat, ubi sermo, quem transtuli, desinat, intimare* (HRABAN., *Matth.*, praef. [éd. B. Löfstedt, *CCCM* 174], t. I, p. 3, l. 62-66). Ou encore dans son commentaire sur l'Apôtre : *Illum autem, qui lectione nostra uti elegit, admoneo, ut ubicumque conspexerit auctorum nomina, quorum dicta ex libris suis excerpserit, forinsecus in pagina singulis literis aut binis seu etiam ternis praenotata non pigeat eum in legendo coram aliis illa pronunciare...* (HRABAN., *Epist.* 23 [éd. B. Löfstedt, *CCCM* 174] p. 429, l. 25-28).

³⁷ *Opusculum de actione missarum, quod subter adnexum continetur collectum quam maxime, et in ordinem digestum ex uerbis sanctorum Patrum Cypriani,*

Dans l'environnement culturel de Florus donc, la méthode du commentaire lemmatisé est couramment la même: on déroule longuement, une seule fois, le fil du texte de référence, en faisant commenter ses péripécies tantôt par tel Père et tantôt par tel autre, selon les commentaires disponibles, et sans interrompre matériellement le corps de texte entre les passages d'auteurs différents. Si l'on veut être précis (et s'éviter des accusations de plagiat³⁸), on précise dans la marge le Père à qui est emprunté chaque passage; mais ce procédé a un inconvénient: les sigles ont tendance à être omis ou mal compris par les copistes ultérieurs, ou bien à « glisser » le long du texte, en amont ou en aval, de sorte qu'il devient rapidement impossible de dire où commence et où s'arrête chaque passage patristique³⁹.

La méthode Florus

Or dans la Collection, Florus ne procède pas du tout de la même façon. Il ne choisit pas seulement un texte de référence à commenter (les Épîtres pauliniennes), mais aussi un unique corpus bien identifié où puiser ses commentaires. On épuise d'abord tout ce que cet auteur a dit sur l'Apôtre, et alors seulement on passe la parole à un autre auteur. Ainsi, à chaque nouvel auteur on reprend au début le fil du texte paulinien, pour le dérouler jusqu'à la fin en le faisant commenter exclusivement par ce nouveau corpus. Dès lors, on n'a plus besoin de préciser à chaque nouvel extrait l'auteur qui l'a fourni, puisque c'est toujours le même: on peut alors pousser le système des références « bibliographiques » à un nouveau niveau de précision, et mentionner l'ouvrage d'où provient l'extrait. Quant au compilateur, lui-même n'ajoute rien de sa plume, et il abdique même l'idée de tisser ses extraits patristiques en un texte continu: il se contente de former une série d'items disjoints et sèchement numérotés.

Ambrosii, Augustini, Hieronimi, Gregorii, Fulgentii, Seueriani, Vigili, Hysidori, Bedae, Auiti, sicut suis locis per singula litterae nominum quae forinsecus praenotantur ostendunt; sed et ex antiquis mysteriorum libris quaedam uerba necessario sumpta sunt (FLOR., *Act. miss.*, tit., dans Paul Duc, *Étude sur l'Expositio Missae de Florus de Lyon, suivie d'une édition critique du texte*, Belley, 1937).

³⁸ Ce thème revient aussi bien dans les préfaces de Claude de Turin que dans celles de Raban Maur.

³⁹ Claude déjà s'en méfiait pour cette raison, et c'est pourquoi il finit par l'abandonner: (...) *sententiam uniuscuiusque doctoris in paginis adnotare (...): neminem hoc fecisse legi, excepto beatissimum Bedam (...). Quod ego ideo omisi facere, quia sententias quorundam, quas adnotaveram prius sub nomine aliorum, diligentius perquirens, aliorum eas esse repperi postea* (CLAUD. TAUR., *Epist.* 7, [éd. E. Dümmler, *MGH, Epp.* 4], p. 603, l. 6-11).

Par sa structure, la Collection est donc très éloignée des exemples habituels de commentaires patristiques de l'Écriture. Dans la mesure où l'on recommence à douze reprises le parcours des Épîtres pauliniennes du début des Romains à la fin des Hébreux, elle ne constitue même pas à proprement parler « une » compilation sur l'Apôtre, mais rassemble douze itérations d'un même projet : douze séries parallèles d'extraits sur l'Apôtre, tirées chacune d'un corpus bien circonscrit. À ma connaissance, c'est une caractéristique sans exemple hors des travaux de Florus de Lyon sur l'Apôtre. Il y a donc là des choix méthodologiques personnels et significatifs.

Tenants et aboutissants de l'étanchéité des corpus

Le parti-pris qu'on pourrait appeler d'« étanchéité des corpus » (un Père après l'autre, sans mélange) avait une conséquence immédiate : il devenait évidemment impossible de composer des florilèges commentant l'intégralité du corpus paulinien. Quand on décidait, par exemple, de former une compilation sur l'Apôtre à partir des trois lettres pascales de Théophile d'Alexandrie, il était d'emblée évident qu'on n'en tirerait pas un commentaire complet des quatorze Épîtres. Mais cette remarque ne s'applique pas qu'aux plus petits corpus : la compilation ambrosienne, avec ses quatre cent onze extraits, ne parvient pas non plus à couvrir l'étendue du corpus paulinien, loin s'en faut. Elle est la seule des douze qui parvienne à commenter les quatorze Épîtres, mais, avec deux extraits pour l'Épître à Philémon et un seul pour la première aux Thessaloniens, les lieux inexplorés du corpus paulinien restent nombreux (cf. le tableau 2).

Tab. 2 – Répartition des extraits
par Épître paulinienne et par compilation de Florus sur l'Apôtre
(incluant les compilations tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand⁴⁰,
mais excluant l'*Expositio* augustinienne)

	<i>Cypr.</i>	<i>Hil.</i>	<i>Ambr.</i>	<i>Pacian.</i>	<i>Theoph.</i>	<i>Greg. Naz.</i>	<i>Ephr.</i>	<i>Leo M.</i>	<i>coll. can.</i>	<i>Fulg. Rusp.</i>	<i>Paul. Nol.</i>	<i>Alc. Avit.</i>	<i>Hier.</i>	<i>Greg. M.</i>	
ROM.	21	20	80	8	4	11	3	22	3	13	21	11	66	63	346
I COR.	24	25	112	7	0	10	6	22	6	23	16	18	78	96	443
II COR.	8	10	40	1	0	5	4	9	2	4	10	5	23	51	172
GAL.	7	5	9	1	1	1	2	8	0	4	2	4	10	16	70
EPH.	6	10	27	1	0	2	3	4	0	7	7	7	19	28	121
PHIL.	4	16	25	0	0	2	1	9	0	8	2	6	7	13	93
COL.	4	17	28	1	1	0	1	10	1	8	3	1	9	10	94
I THESS.	1	0	4	0	0	0	1	1	0	0	0	3	10	7	27
II THESS.	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	6	11
I TIM.	7	6	23	1	0	1	0	3	6	1	3	4	14	14	83
II TIM.	6	5	9	1	0	2	1	9	0	1	1	1	3	7	46
TIT.	2	2	4	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	3	15
PHILEM.	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	8
HEBR.	4	14	47	3	5	5	3	7	6	8	4	6	16	18	146
	95	130	411	25	11	39	25	104	24	79	69	66	265	332	1675

Et comment en irait-il autrement ? Pour couvrir les quatorze Épîtres de bout en bout à partir d'extraits tirés d'un unique corpus patristique, il faudrait préalablement qu'un unique Père ait commenté, de çà, de là, et de manière non concertée, chaque phrase de l'Apôtre... Il est bien évident qu'aucun n'a jamais réalisé, par un miraculeux hasard, ce programme idéal. La grande *Expositio* augustinienne de Florus sur l'Apôtre elle-même fait l'impasse, forcément, sur certains versets pauliniens. Dans cette dernière pourtant, Florus a l'air de s'en excuser : le long titre-préface qu'il lui donne avoue lui-même ces manques, et formule l'espoir que la

⁴⁰ Je ne compte ici que les extraits qui se trouvent dans la compilation proprement dite, tout inachevée qu'elle puisse être, et en négligeant les deux dossiers d'extraits complémentaires que fournit PARIS, BNF, nal. 1460.

surabondance du reste permettra de suppléer⁴¹. Par son ampleur océanique, le corpus augustinien permettait en effet de caresser ce rêve d'exhaustivité, inaccessible à tout autre corpus patristique. Ainsi, même en se limitant à Augustin, la compilation augustinienne conservait l'ambition d'expliquer l'Apôtre continûment de bout en bout – alors que le même principe d'étanchéité des corpus impliquait d'y renoncer dans tous les autres cas.

Cette différence explique sans doute l'opposition diamétrale qu'on observe entre le titre de l'augustinienne d'une part, et d'autre part les titres formulaires de toutes les autres compilations patristiques de Florus sur l'Apôtre.

À propos des titres des compilations

Pour les titres individuels des compilations rassemblées dans la Collection, l'édition reproduit ceux du manuscrit LYON 5804 *post correctionem* qui, à une exception près⁴², suivent tous la même formule: *Incipiunt sententiae ex Epistola beati Pauli Apostoli ad Romanos, a [quodam Patre] expositae, et ex opusculis eius in ordinem digestae*. Or plusieurs raisons permettent de penser que la question est plus complexe qu'il n'y paraît.

Formules de titre

Dans VITRY 2, les titres commencent presque tous par *In nomine Domini nostri Iesu Christi incipiunt*: seule la compilation tirée de Cyprien, j'y reviendrai, commence de but en blanc à *Incipiunt*, comme toutes le font dans LYON 5804. Or, l'invocation dominicale apparaît assez fréquemment en tête des titres de Florus: c'est le cas par exemple de tous les traités sur la prédestination dans PARIS,

⁴¹ Dans TROYES, BM, 96, exemplaire copié sur l'original par Mannon de Saint-Oyen: *Expositio epistolarum beati Pauli collecta et in ordinem digesta, ex libris sancti Augustini episcopi doctoris eximii et fidelissimi, sicut singuli suis locis adscripti sunt. In qua expositione, licet nonnulla ex uerbis Apostoli ommissa uideantur, tamen Deo auxiliante, et per doctorem mirabilem mirabiliter agente, quaecumque difficiliora profundiora, uel excellentiora ibi inueniuntur, tam diligenter pene omnia et praeclare tractata sunt, ut diuina gratia adspirante, pio et prudenti ac studioso lectori sufficere possint, ad instructionem doctrinae, ad exercitationem ingenii, et ad ea quae intermissa sunt facilius inuestiganda (sic), atque in quantum Dominus adiuuerit penetranda. Cui profecto, nec prolixitas, nec multiplicitas expositionis debet esse onerosa. Quae ob hoc praecipue procurata est, ut sensus studentium magis magisque exercentur legendo, et intellegendi uiuacius atque uberius instruitur (f. 1^{va}).*

⁴² C'est-à-dire la compilation « tirée de Cyrille d'Alexandrie », un cas à part qui sera examiné plus loin.

BNF, lat. 2859, leur manuscrit d'auteur⁴³. Autre exemple, l'*Expositio* augustinienne elle-même: le grand titre d'ensemble est précédé de la formule: *In nomine Domini et Saluatoris nostri Iesu Christi, in hoc uolumine continetur*; et il est aussitôt suivi d'une seconde rubrique, le titre de la première section, qui annonce derechef: *In nomine Domini nostri Iesu Christi, incipit expositio Epistolae ad Romanos sancti Augustini episcopi*. Il est donc plausible que Florus ait répété l'invocation dominicale dans les titres des compilations de la Collection: c'est LYON 5804 qui aurait pris l'initiative de supprimer partout la formule, considérée comme superfétatoire.

En effet, dans un nombre de cas significativement élevé, le titre formulaire de LYON 5804 a manifestement été retravaillé:

- Le titre de la compilation tirée de Cyprien est intégralement réécrit sur un grattage;
- Dans quatre titres consécutifs (Théophile, Grégoire de Nazianze, Éphrem, Léon le Grand), les mots *beati Pauli Apostoli* sont ajoutés, tantôt dans la marge, tantôt au-dessus du titre, au moyen d'un signe de renvoi;
- Chez Théophile et Grégoire de Nazianze, les mots *sententiae ex Epistola* sont écrits sur un grattage;
- Chez Éphrem et Léon le Grand, le mot *sententiae* est réécrit sur un grattage, le mot *ex* est ajouté sur la ligne, et la désinence *-a* du mot *Epistola* est réécrite sur un grattage;
- Enfin dans le titre qui précède ces quatre-là, c'est-à-dire chez Pacien, les mots *sententiae ex Epistola beati Pauli* sont réécrits sur un grattage, et les mots *Apostoli ad Romanos*, pour lesquels il ne se trouvait plus suffisamment d'espace sur la ligne, sont ajoutés dans la marge⁴⁴.

Or dans VITRY 2, les cinq mêmes compilations (Pacien, Théophile, Grégoire de Nazianze, Éphrem et Léon le Grand), et elles seules, n'ont pas *sententiae ex Epistola* mais *capitula Epistolae*. En outre, dans le même témoin, Pacien n'a pas les mots *beati Pauli Apostoli*. Les quatre autres les ont bien, mais dans deux cas (Grégoire de Nazianze et Léon le Grand), l'extrême bord de la marge nous conserve, dans un module très réduit mais parfaitement lisible, l'indication du titre qui avait été laissée à l'intention du rubricateur: et dans les deux cas, les mots *beati Pauli Apostoli* manquent seuls. Leur introduction dans la rubrique définitive relève donc d'une intention délibérée et postérieure – exactement comme dans LYON 5804 aux mêmes endroits.

⁴³ *In nomine Domini nostri Iesu Christi, incipit libellus de tribus quibusdam epistolis...* (f. 2^v); *In nomine Domini nostri Iesu Christi, absolutio cuiusdam quaestionis...* (f. 60^v); *In nomine Domini nostri Iesu Christi, incipit libellus de tenenda immobiliter...* (f. 73^v); *In nomine Domini nostri Iesu Christi, incipit libellus aduersus cuiusdam uanissimi...* (f. 114^v).

⁴⁴ L'apparat de l'édition ne signale aucun de ces faits.

Ces différences sont d'autant plus remarquables que partout ailleurs, les deux témoins s'accordent presque en tous points. La partie postérieure de ces mêmes cinq titres (*a [quodam Patre] expositae, atque ex opusculis eius in ordinem digestae*) ne diffère pas d'un témoin à l'autre, et elle ne diffère pas non plus des autres titres⁴⁵. Dans la partie antérieure, VITRY 2 tombe d'accord avec LYON 5804 pour donner à Hilaire, Fulgence, Paulin et Avit la formule *sententiae ex Epistola beati Pauli Apostoli*, sans tergiversation⁴⁶. C'était aussi le cas d'Ambroise, semble-t-il, bien que ces mots ne soient pas des plus lisibles sur la reproduction de VITRY 2.

En somme, en laissant encore de côté le cas de Cyprien, dont il sera question dans un instant, et celui de « Cyrille d'Alexandrie » qu'on traitera plus loin, la situation est assez claire. L'archétype portait en réalité deux formules d'intitulation :

Tab. 3

Formule S (« Sententiae ») Hilaire, Ambroise, Fulgence, Paulin de Nole, Avit	Formule C (« Capitula ») Pacien, Théophile, Grégoire de Nazianze, Éphrem, Léon le Grand
<i>In nomine Domini nostri Iesu Christi, incipiunt sententiae ex Epistola beati Pauli Apostoli ad Romanos, a [quodam Patre] expositae atque ex eius opusculis in ordinem digestae</i>	<i>In nomine Domini nostri Iesu Christi, incipiunt capitula Epistolae ad Romanos, a [quodam Patre] expositae atque ex opusculis eius in ordinem digestae</i>

Sur deux points de détail, la formule C était un peu moins bonne que la formule S. D'abord, la formulation *Epistola ad Romanos*, sans le nom de l'Apôtre, est elliptique: s'agissant d'intituler le commentaire d'une œuvre, il est préférable de mentionner l'auteur de cette œuvre. Ensuite, la formulation « paragraphes de l'Épître aux Romains commentée (*expositae*, génitif singulier) par tel Père » laisse entendre qu'il préexisterait un commentaire de cette Épître par ce Père: commentaire dont l'ouvrage de Florus serait une sorte de florilège, ou d'abrégé. La formule S en revanche, en évoquant

⁴⁵ Je néglige quelques erreurs manifestes: Pacien a *et* au lieu de *atque* dans le seul VITRY 2; Léon le Grand dans LYON 5804 a *expositae* et *digestae* après correction de *exposita* et *digesta*. Une variante apparaît: *eius opusculis* pour *opusculis eius* (Ambroise, Fulgence, Paulin et Avit dans les deux témoins; Hilaire seulement dans LYON 5804).

⁴⁶ Nouvelle erreur négligeable: chez Hilaire, dans le seul LYON 5804, le mot *Apostoli* avait été oublié et a été rajouté à l'encre noire, d'une main contemporaine de la copie.

des « phrases de l'Épître aux Romains commentées (*expositae*, nominatif pluriel) par tel Père », est une description parfaitement adéquate de l'ouvrage intitulé.

Ces détails subtils seraient sans doute passés inaperçus si la formule *C* avait été la seule ; mais sa cohabitation avec la formule *S* a donné lieu, dans l'un comme dans l'autre témoin, à des velléités normalisatrices. VITRY 2 s'est contenté d'étendre les mots *beati Pauli Apostoli* aux cinq titres qui ne les avaient pas (en oubliant Pacien) ; LYON 5804 a fait de même, mais a également généralisé la formule *sententiae ex Epistola*, en faisant disparaître systématiquement la formule *capitula Epistolae*.

Le titre de *l'ex Cypr. in Apost.*

Quel titre portait initialement la compilation tirée de Cyprien ? La question est difficile à trancher avec certitude, parce qu'à ce niveau les deux témoins ne sont pas comparables. Dans VITRY 2, la compilation de Cyprien est acéphale : il en manque les trois premières sections (Rom., I Cor., II Cor.). On s'attend donc à ce que le titre manque également⁴⁷ ; et par conséquent, le titre qu'on y trouve doit être une restauration.

Restauration habile puisque, s'inspirant des compilations les plus proches (Avit qui la précède et Hilaire qui la suit), elle se conforme à la formule *S* : *Incipiunt sententiae ex Epistola beati Pauli Apostoli ad Galathas, a beato Cipriano episcopo et martyre glorioso expositae, atque ex opusculis eius in ordinem digestae*. Néanmoins, le fait qu'il s'agit bien d'une restauration se devine à certains détails. 1°) C'est le seul titre, contre dix exemples parallèles, où manque la formule *In nomine Domini nostri Iesu Christi*. 2°) Étant donné l'acéphalie, on a substitué l'Épître *ad Galathas* à l'habituelle *ad Romanos*. 3°) C'est le seul titre où la titulature du Père compilé diffère d'un témoin à l'autre, puisque LYON 5804 donne *a beato et glorioso Cypriano episcopo et martyre [episcopo et sup. lin.]*⁴⁸. Pour tous les autres Pères, on ne relève pas la plus petite divergence entre l'un et l'autre témoin. 4°) La formule *a beato et glorioso*, qui est celle de LYON 5804 contre VITRY 2, se retrouve à l'identique dans plusieurs autres titres. D'ailleurs, dans les dix titres garantis par l'accord des deux témoins, les adjectifs épithètes sont massés après la préposition *a*, et les substantifs ou

⁴⁷ On verra plus loin les causes de cette absence, qui ne saurait être mise sur le compte d'un « premier état du texte » comme le suppose l'introduction de l'édition (t. I, p. XXXIII).

⁴⁸ Ce fait n'est pas signalé dans l'apparat critique de l'édition.

groupes nominaux attributs n'interviennent qu'ensuite (voyez le tableau 4) – alors que la structure « épithète, attribut; attribut, épithète » que VITRY 2 donne au titre de Cyprien n'a pas d'autre exemple.

Mais VITRY 2 conserve un indice beaucoup plus probant de la réfection à laquelle on a procédé pour suppléer le titre manquant de Cyprien. Par chance, le bord extrême de la marge inférieure conserve l'indication préalablement portée pour servir de modèle au rubricateur⁴⁹, et la formulation en était très différente : *Incipiunt sententiae ex Epistola beati Pauli Apostoli ad Galathas, expositae ex opusculis beati Cipriani episcopi et martyris*. Bien que le souvenir de la formule S soit évident, il est clair que ce souvenir est lointain : on a improvisé un titre provisoire en décrivant la partie conservée de l'ouvrage, certes à l'aide des mots-clés les plus évidents des autres titres (*sententiae, expositae, ex opusculis, etc.*), mais sans tâcher encore d'en reproduire la structure. Cette élaboration supplémentaire n'est venue qu'ensuite, dans le cadre du travail du rubricateur : avec pour fruit le titre qui, dans le corps du texte, épouse si habilement le patron formulaire.

La question est donc de savoir si l'on peut admettre, pour le titre de la compilation tirée de Cyprien, le témoignage du seul LYON 5804. Il est malheureusement impossible de l'affirmer puisque, cela a été signalé, le titre est intégralement réécrit sur un grattage, et il est impossible de lire ce que portaient auparavant ces quatre lignes. Certes, le « nouveau titre » n'est pas postérieur à la production du manuscrit : il appartient à la même vague de relectures et corrections contemporaines qu'on observe au niveau d'autres titres. Mais partout ailleurs ces corrections consistent, en tout et pour tout, à remplacer *capitula Epistolae ad Romanos* par *sententiae ex Epistola beati Pauli Apostoli ad Romanos*, et les grattages sont donc beaucoup plus localisés. Quel besoin avait-on, ici, de tout gratter pour tout réécrire ?

Dans la mesure où il s'agit du titre qui vient en premier dans l'ensemble de la série, je croirais volontiers que ce grattage résulte d'une décision tardive de supprimer la formule *In nomine Domini nostri Iesu Christi*. La décision aurait été prise alors que le titre de la compilation de Cyprien avait déjà été copié avec elle et, en grattant seulement les six premiers mots de la rubrique, on aurait laissé un vide trop évident et bien peu esthétique à la première ligne du manuscrit. Mieux valait refaire entièrement l'alignement du paragraphe.

⁴⁹ Le même fait a été signalé plus haut pour le titre de Grégoire de Nazianze et celui de Léon le Grand ; ce sont les trois seules occurrences où cette indication a été conservée.

Tab. 4 – Structure des dix « titulatures »
sur lesquelles s'accordent les deux témoins de la Collection

<i>épithète(s)</i>	<i>attribut</i>	<i>NOM</i>	<i>attribut(s)</i>
beato et glorioso	confessore	Hylario	—
beato et glorioso	confessore	Ambrosio	—
beato	—	Paciano	episcopo admirandae sanctitatis et doctrinae viro
beato	—	Theophilo	episcopo Alexandrino
beato	—	Gregorio	episcopo Nazanzeno
beato	—	Ephrem	diacono
beato	—	Leone	papa
beato et glorioso	confessore Christi	Fulgentio	—
beato et glorioso	confessore Christi	Paulino	Ecclesiae Nolensis episcopo
sancto et Illustrissimo	doctore Ecclesiae	Auito	episcopo Viennensi

Pareille hypothèse permet d'estimer que la titulature de Cyprien n'est pas créée de toutes pièces, mais est bien conforme à ce que portait l'archétype – comme les titulatures des dix autres titres, où le témoignage de LYON 5804 est confirmé par VITRY 2. Mais elle ne permet pas de décider si la partie antérieure du titre suivait initialement la formule S ou la formule C. J'estime qu'elle suivait vraisemblablement la formule S – et était donc d'emblée conforme à la lettre de LYON 5804 – parce que les cinq titres qui présentent la formule C paraissent former un noyau bien rassemblé, et distant de Cyprien.

Ce que disent les titres

Formule S ou formule C, les titres de la Collection conservent un caractère diamétralement opposé aux titres de l'*Expositio* augustinienne. Avec l'*Expositio Epistolarum beati Pauli ex libris sancti Augustini*, Florus nous présente avant tout « un commentaire » des Épîtres, au singulier. Les titres de rang secondaire vont dans le même sens : ce n'est certes pas anodin de présenter la première section comme l'*Expositio Epistolae ad Romanos sancti Augustini episcopi*, comme si c'était un commentaire d'Augustin lui-même. Et on lit ensuite, à l'avenant⁵⁰ : *Expositio Epistolae ad Corinthios I^{ae}*, *Expositio Epistolae ad Corinthios II^{ae}*; et même *Expositio Epistolae ad Galatas*, alors qu'il ne s'agit pas de celle qu'Augustin lui-même avait commencée.

Au contraire, toutes les autres compilations de Florus sur l'Apôtre sont présentées, par leur titre, avec un pluriel : les *Sententiae ex Epistola...* ou les *Capitula Epistolae... a [quodam Patre] expositae* sont avant tout des passages de l'Apôtre, au pluriel : autant de passages pauliniens découpés, rassemblés certes parce qu'ils sont commentés par le Père indiqué, mais les compilations ainsi formées ne se présentent aucunement comme « un commentaire » suivi des Épîtres⁵¹.

Les titres des compilations de Florus sur l'Apôtre décrivent donc de manière adéquate ce qu'ils recouvrent. En effet, par leurs perspectives différentes, ils rendent très bien compte des partis-pris radicalement différents de l'augustinienne d'une part, de toutes les

⁵⁰ Dans TROYES 96, respectivement f. 90^{va}, f. 161^{va}; f. 184^a.

⁵¹ Les compilations tirées de Jérôme et de Grégoire le Grand, transmises toujours ensemble mais indépendamment de la Collection, ont dans leurs trois témoins un titre très proche de la formule S, quoique étendue à l'ensemble de la compilation et non seulement l'Épître aux Romains : *Sententiae Epistolarum beati Pauli Apostoli, a sancto (Hieronimo presbitero / papa Gregorio) expositae, et ex opusculis eius iuxta earundem Epistolarum ordinem decerptae*.

autres d'autre part. Une opposition du même ordre se retrouve d'ailleurs à l'échelon inférieur, dans les différentes manières de structurer les sections de chaque compilation.

Structuration interne des compilations

Les douze compilations qui composent la Collection se structurent toutes de la même façon: elles attribuent une section à chaque Épître commentée, les faisant se succéder dans l'ordre que le Canon leur donne. Chaque compilation peut ainsi avoir jusqu'à quatorze sections, même si en pratique presque toutes les compilations manquent d'une ou plusieurs Épîtres, pour lesquelles Florus n'a pu trouver aucun passage dans le corpus qu'il exploitait (cf. tableau 2). Ce sectionnement par Épître paulinienne, qui était le plus évident, se retrouve à l'identique dans les compilations extérieures à la Collection: la compilation hiéronymienne, la grégorienne, et même l'augustinienne. Cependant, la façon dont la matière est présentée dans ces sections connaît de remarquables variantes.

Dans la Collection, toutes les compilations se présentent de la même façon: chaque section (chaque Épître paulinienne) s'ouvre sur une table de *capitula* où sont rassemblés, en une liste numérotée, les versets commentés par chaque extrait. Lorsque plusieurs extraits commentent un même verset, ce dernier n'est cité qu'une fois: après quoi chaque nouveau numéro est suivi d'une mention anaphorique, presque toujours *Item de eodem*⁵². Une fois la table

⁵² Ces itérations ont parfois causé des problèmes de repérage, et pas seulement dans les manuscrits. À titre d'exemple, dans la compilation tirée d'Ambroise, la table des *capitula* de la lettre aux Romains compte LXXXI numéros, alors que la section ne compte que 80 extraits. Après vérification, les numéros I-XXIV de la table des *capitula* correspondent bien aux extraits 1-24 dans la numérotation continue; mais ensuite le numéro XXV *Item de eodem* (= Rom. 6, 6) ne correspond à aucun extrait; et par la suite les numéros XXVI-LXXXI correspondent point par point aux extraits 25-80. Des problèmes similaires se retrouvent ailleurs: toujours chez Ambroise, la section «in I Cor.» a CXIII *capitula* pour 112 extraits; «in II Cor.», XLI *capitula* pour 40 extraits; «in Eph.», XXIX *capitula* pour 27 extraits. Les éditeurs ne signalent ni *a fortiori* ne résolvent ces problèmes. Dans le cas de la section «in Rom.» qu'on a prise en exemple, leur sommaire de la compilation ambrosienne (t. II, p. VII-XVI) ne permet pas de résoudre le problème: il reprend seulement la numérotation continue des extraits, sans les numéros en chiffres romains que la table des *capitula* attribue aux lemmes pauliniens – et par suite, il introduit à son tour plusieurs erreurs. Ainsi l'entrée XXV. *Item de eodem* de la table des *capitula* est tout bonnement omise du sommaire (elle devrait se trouver p. x entre les lignes 2 et 3). Inversement, entre les extraits 47 et 48, le sommaire donne une entrée «Item de eodem (lemme non repris)» qui ne correspond à rien dans la table des *capitula*. Même remarque pour une entrée «Item de eodem (lemme

achevée, le corps de texte se répartit tout entier entre les extraits et leurs rubriques: ces dernières sont formées du numéro d'ordre de l'extrait dans la section (théoriquement le même que dans la table des *capitula*), et de l'intitulé du texte-source de l'extrait.

Là encore, on retrouve cette structure hors de la Collection: dans deux de leurs trois témoins, la hiéronymienne et la grégorienne suivent le même plan. Mais le troisième témoin présente la même matière d'une façon assez différente⁵³. Cette fois, point de table de *capitula*: le verset que commente chaque extrait forme sa rubrique (le cas échéant sous une formule anaphorique *Item de eodem*), tandis que la source de l'extrait est rejetée dans la marge.

Tab. 5 – Structure élémentaire des compilations avec ou sans tables de *capitula*

<i>avec capitula</i>	<i>sans capitula</i>
ÉPÎTRE	ÉPÎTRE
I. Verset	I. VERSET
II. Verset	SOURCE Extrait
III. Verset	
IIII. Verset	II. VERSET
V. Verset	SOURCE Extrait
I. SOURCE Extrait	III. VERSET SOURCE Extrait
II. SOURCE Extrait	IIII. VERSET SOURCE Extrait
III. SOURCE Extrait	V. VERSET SOURCE Extrait
IIII. SOURCE Extrait	
V. SOURCE Extrait	

non utilisé)» que le sommaire ajoute entre les extraits 61 et 62. Au niveau des extraits 68-71, le sommaire donne successivement les entrées *Obsecro uos...*; *Item de eodem*; *Vt probetis...*; *Item de eodem* (lemme non repris); *Non uosmetipsos...* Or à cet endroit, la table des *capitula* donne ceci: LXIX. *Obsecro uos...*; LXX. *Vt probetis...*; LXXI. *Item de eodem*; LXXII. *Non uosmetipsos...* Le sommaire ajoute donc une entrée *Item de eodem* qui n'existe pas dans la table des *capitula*, décalant au passage le lemme *Vt probetis*, avant de signaler comme vaine une entrée qui correspond bel et bien à un extrait.

⁵³ Les deux témoins de la recension avec *capitula* sont BERNE, Burgerbibl., 344 et PARIS, BNF, lat. 1764. Le troisième manuscrit, unique témoin connu de la recension sans *capitula*, est PARIS, BNF, nal. 1460.

De façon assez intéressante, cette structure sans *capitula* se trouve en quelque sorte « à mi-chemin » de l'*Expositio* augustinienne. Cette dernière se présente comme un commentaire lemmatisé en texte suivi, sans aucune numérotation des extraits; et lorsque les circonstances permettent de favoriser la continuité du commentaire, le compilateur n'hésite pas à rompre la correspondance mécanique « un extrait – un lemme » qui prévaut dans toutes les autres compilations de Florus sur l'Apôtre. Mais à cet égard encore l'*Expositio* est un cas à part.

Mérites comparés des structures avec et sans *capitula*

Quant aux deux recensions de l'hiéronymienne et de la grégorienne, les deux structures n'ont pas les mêmes mérites, et n'offrent pas les mêmes facilités à l'utilisateur des compilations. La structure avec *capitula*, en éloignant les versets pauliniens de leur commentaire patristique, rend difficile de remonter du Père à l'Apôtre. À la lecture de tel ou tel extrait patristique, il n'est pas toujours facile de savoir quel verset paulinien Florus a voulu lui faire commenter: le rapport entre le verset et l'extrait se réduit parfois à un ou deux mots, parfois à un écho lointain, sans que le Père lui-même paraisse avoir voulu citer ni même faire allusion au texte paulinien. Donc, s'il veut retrouver le verset commenté par l'extrait qu'il est en train de lire, le lecteur de cette recension doit remonter page à page dans le manuscrit, jusqu'à la dernière table de *capitula*, pour y chercher le numéro de l'extrait qu'il lisait, afin d'y trouver (supposé que le numéro soit le bon) le verset concerné⁵⁴. Ce n'est évidemment pas impossible; mais la recension sans *capitula*, elle, a le grand mérite de rendre inutile cette gymnastique: le verset commenté est systématiquement précisé en tête de l'extrait, de sorte que le lecteur de cette recension sait toujours de quel lieu paulinien il est question.

En revanche, en disséminant les lieux pauliniens à travers le manuscrit, la recension sans *capitula* rend difficile de descendre de l'Apôtre au Père. Si l'on s'interroge sur le sens de tel verset paulinien précis, et qu'on veuille savoir ce qu'en a dit tel Père, on ne peut se diriger dans la Collection que jusqu'au titre de section de l'Épître concernée. Pour trouver le verset qu'on cherche, il faudra ensuite parcourir les pages en y lisant les lemmes disséminés; et ce sans être sûr qu'on le trouvera, car si Florus n'a trouvé aucun commentaire pour ce verset, il n'apparaîtra nulle part. Surtout,

⁵⁴ Opération encore compliquée par les erreurs de numérotation commises dans les tables de *capitula* (cf. n. 52). La distance introduite entre les lemmes et les extraits est la cause directe de ces erreurs.

cette opération requiert de savoir, à la lecture d'un lemme, si l'Apôtre a écrit cette phrase avant ou après celle que l'on cherche. Cela s'apparente à la recherche d'un mot dans un dictionnaire: il ne suffit pas de connaître l'ordre alphabétique, il faut surtout le connaître assez bien pour savoir si la lettre qu'on lit sur la page se situe avant ou après celle que l'on cherche. Certes, l'on avait à l'époque une connaissance du texte paulinien très supérieure à ce dont on est capable aujourd'hui, mais l'aisance requise ici reste peu commune. Enfin, la recension avec *capitula* rend cette gymnastique inutile. Dans celle-ci, quand on se rend au titre de section de l'Épître concernée, on n'a qu'à parcourir la table des *capitula*: on y apprendra immédiatement si le verset qu'on recherche est effectivement commenté ou non; et le cas échéant, on n'aura qu'à se reporter à l'extrait d'après son numéro d'ordre.

La structure sans *capitula* est donc plus aisée à lire en continu, plus propre à enseigner à un lecteur, verset par verset, le sens des Épîtres de l'Apôtre. Au contraire, pour y chercher ponctuellement un renseignement précis, il faut déjà connaître son saint Paul sur le bout des doigts. La structure avec *capitula* a le mérite et le défaut inverses: il est très facile d'y entrer par n'importe quel passage de l'Apôtre, de trouver dans la botte de foin l'aiguille que l'on cherche – mais pour la lire en continu, il faut se préparer à tourner des pages, ou alors déjà connaître son saint Paul sur le bout des doigts.

Le choix de cette structure avec *capitula*, pour les douze compilations de la Collection, relativise donc beaucoup la portée pédagogique de l'ouvrage sous la forme qu'on lui connaît. La Collection est bâtie de manière à privilégier la consultation ponctuelle, l'exploitation dans le cadre d'enquêtes exégétiques précises⁵⁵. En ce sens encore, les compilations rassemblées dans la Collection sont bien loin de former une *expositio* sur l'Apôtre, comme se décrit la compilation augustinienne. Elles sont bien plus véritablement ce qu'elles-mêmes disent être: des recueils de passages de l'Apôtre commentés par les Pères, en somme des banques d'extraits exégétiques. Ces extraits sont concaténés dans le bon ordre certes, et constituent un texte lisible bon an mal an, mais l'arrangement que leur a donné le compilateur n'a certainement pas, à l'origine, été conçu comme « un florilège lisible d'une douzaine de Pères de l'Église »⁵⁶. Mais Florus a-t-il seulement voulu publier cette Collection sous la forme que nous lui connaissons ?

⁵⁵ Florus l'a utilisée ainsi en au moins une occasion, pour la constitution du dossier patristique de son *Absolutio cuiusdam quaestionis de generali per Adam damnatione omnium, et speciali per Christum ex eadem ereptione electorum* (PL 121, col. 1067-1084).

⁵⁶ Introduction générale de l'édition, t. I, p. xxxv.

LES INTENTIONS DU COMPILATEUR

Accord des deux témoins

Un premier problème tient au témoignage des deux exemplaires conservés. Les éditeurs ne manquent pas de faire remarquer que l'ordre des douze compilations est différent d'un témoin à l'autre. En outre, on l'a dit, dans VITRY 2 la compilation de Cyprien est acéphale. Il faudrait en déduire que le manuscrit de Trois-Fontaines refléterait un état antérieur de la Collection encore inachevée⁵⁷. Mais cette hypothèse appelle plusieurs remarques.

Tout d'abord, il paraît peu vraisemblable qu'un ouvrage – la compilation tirée de Cyprien – soit inachevé en son début. On pourrait arguer que, s'agissant d'une compilation sur l'Apôtre dont les sections suivent le corpus paulinien, les premières sections de la compilation ont toutes les chances d'être les plus volumineuses⁵⁸, et donc les plus longues à former. Mais une compilation ne se construit pas de la sorte, comme une œuvre qu'on tire de son propre fonds, un chapitre après l'autre : chaque section de la compilation, c'est-à-dire chaque Épître paulinienne, s'enrichit d'extraits à mesure que le compilateur les rencontre dans le corpus patristique qu'il lit, qu'il les en tire et qu'il les classe. Lorsque le corpus est entièrement lu, la collecte d'extraits est terminée, et ce aussi bien pour l'Épître à Philémon que pour l'Épître aux Romains. Il n'y a alors plus qu'à copier le tout dans l'ordre ; c'est-à-dire en commençant par le début.

En outre, supposé que Florus ait voulu publier la Collection telle que nous la trouvons dans le manuscrit de la Grande Chartreuse, on ne voit pas bien pourquoi il aurait accepté qu'on en prît une copie avant l'achèvement de l'œuvre – et surtout, alors qu'on était si proche de l'achèvement. En admettant le scénario proposé par les éditeurs, au moment où l'on prit une première copie de la Collection encore inachevée, il ne restait plus qu'à compiler trois sections (sur un total de cent vingt et un⁵⁹), puis à reclasser les compilations dans l'ordre voulu. Pourquoi « publier » en l'état, alors que le plus gros du travail était très largement fait, alors qu'il ne devait plus

⁵⁷ « On a l'impression de se trouver devant un premier état du texte, et non devant l'œuvre achevée » (*ibid.*, p. xxxiii-xxxiv).

⁵⁸ Comme en atteste d'ailleurs le tableau 2.

⁵⁹ Les douze compilations sur les épîtres pourraient compter jusqu'à 12 × 14 = 168 sections ; mais 47 d'entre elles ne sont pas réalisées, faute d'extraits commentant l'épître en question dans le corpus en question : voyez le tableau 2.

manquer que quelques semaines de labeur, tout au plus, pour parachever le grand œuvre qu'on s'était proposé ?

En réalité, le manuscrit de Trois-Fontaines donne les compilations dans le même ordre que le manuscrit de la Grande Chartreuse, avec cette seule différence que Cyprien et Hilaire sont déplacés en queue de série. La succession de Cyprien et Hilaire, dans le même ordre dans les deux témoins, et surtout des dix autres, également dans le même ordre de part et d'autre, ne saurait être une coïncidence. Si l'on ajoute le fait que Cyprien est acéphale, il est clair que le manuscrit de Trois-Fontaines copie, en réalité, un exemplaire qui avait été très endommagé en son début : les premiers cahiers, contenant les trois premières sections de Cyprien, avaient été perdus ; et les cahiers suivants, depuis Cyprien sur les Galates jusqu'à la fin d'Hilaire, avaient été erronément replacés après Avit.

De la sorte, plus rien ne s'oppose à ce que les deux témoins copient un même archétype, si du moins les variantes textuelles permettent de le penser⁶⁰. Dans cette hypothèse, l'archétype unique était encore intact au moment où il a été copié à la Grande Chartreuse ; mais lorsque Trois-Fontaines, quelques décennies plus tard, en prit à son tour une copie, il était désormais dans l'état imparfait que l'on a vu.

En tout cas les deux témoins s'accordent, en définitive, sur l'ordre des douze compilations : à travers un certain biais matériel, VITRY 2 confirme finalement l'ordre de LYON 5804. Coïncidence frappante et significative : correspond-elle à une volonté délibérée du compilateur ?

Remarquons que, si les deux seuls témoins connus copient un même archétype, il est normal qu'ils donnent aux douze compilations le même ordre : cet ordre n'est pas nécessairement celui de l'original, puisque l'archétype de la tradition ne s'identifie pas nécessairement avec l'original. Si l'on veut pousser la critique à sa limite, l'ordre de VITRY 2 permet justement de penser que, dans son

⁶⁰ La question des relations entre les deux seuls témoins connus n'est pas élucidée par les éditeurs. Ils ne font à ce sujet que trois remarques : 1°) Les lacunes de VITRY 2 impliquent qu'il ne saurait descendre de LYON 5804 (t. I, p. xxxiii). 2°) D'après un jugement de dom Célestin Charlier, LYON 5804 serait vraisemblablement « copié sur un manuscrit lyonnais, car les signes de ponctuation, en particulier le point d'interrogation, rappellent ceux qui sont en usage à Lyon à l'époque de Florus » (*ibid.*, p. xxxii). 3°) VITRY 2 porte des notes auxquelles les éditeurs trouvent un caractère très florien (*ibid.*, p. xxxiv). Aucune conclusion explicite n'est tirée de ces remarques, si bien qu'on ne saisit pas vraiment par quels biais les éditeurs font descendre le plus récent des deux témoins de la plus ancienne des deux recensions supposées, tout en estimant que des notes de ce témoin remontent en réalité à Florus. On reste surtout étonné que le travail de collation, fût-ce sur seulement deux témoins, n'ait pas apporté des éléments plus probants pour juger de cette question.

antigraphe, le groupe Cyprien-Hilaire était détachable de l'ensemble. Par conséquent, rien n'empêche de penser qu'un nouvel ordre – ou un désordre – a été introduit dans la Collection, dans l'intervalle de plusieurs siècles qui sépare la mort de Florus de la production de LYON 5804. En d'autres termes, l'ordre des douze compilations dans la Collection pourrait ne rien devoir au compilateur. Mais en l'espèce, rien ne permet de montrer qu'il faudrait rendre à un autre la responsabilité de cette mise en ordre, dont les principes seront examinés plus loin, et l'on peut donc admettre que l'état des deux témoins de la Collection reflète non seulement l'état de leur archétype, mais encore celui de l'exemplaire original sorti des mains de Florus.

Une vision héritée de Chifflet

C'est à Pierre-François Chifflet que remonte l'idée selon laquelle Florus aurait voulu publier cet ensemble de douze compilations sous la forme que nous lui voyons dans LYON 5804. En effet, si Jacques Sirmond fut le premier à exploiter le matériau patristique présent dans ce manuscrit⁶¹, c'est bien à Chifflet, son confrère plus jeune de trente ans, que revient le mérite de s'être véritablement penché sur le manuscrit, sur son contenu dans son ensemble, et finalement sur la personnalité et la carrière du compilateur.

Chifflet s'était d'abord intéressé à la grande *Expositio* augustinienne. C'est en 1675 que Mabillon a démontré sa paternité florienne⁶²: quelques décennies plus tôt, Chifflet est convaincu qu'elle est de Bède le Vénérable⁶³. Il a appris par Sirmond que la Grande Chartreuse possède un florilège de Florus de Lyon sur l'Apôtre, tiré de Pères autres qu'Augustin; et bientôt il a pris lui-même connaissance du manuscrit. Pour lui, l'existence de ce recueil est un argument en faveur de la paternité de Bède sur l'*Expositio* augustinienne. Florus se serait sciemment abstenu de

⁶¹ En 1643, Jacques Sirmond, s.j. (1559-1651), publie coup sur coup deux séries d'extraits qu'il hérite du manuscrit de la Grande Chartreuse: *S. Aviti archiepiscopi Viennensis Opera*, Paris, 1643; *Sancti Fulgentii episcopi Librorum contra Fabianum excerpta*, Paris, 1643.

⁶² Cf. plus haut n. 5.

⁶³ Il le « démontre » en 1649 (référence dans la note suivante), dans un développement auquel Mabillon reprend en 1675 un certain nombre de ses arguments, pour les retourner et parvenir aux conclusions inverses. Chifflet n'en démord pas pour autant: il réaffirme sa position dans la préface qu'il écrit au même moment pour la Collection, croyant sa parution imminente: *Quæ igitur sunt vulgata magnæ molis Collectanea in Epistolas Pauli ex Augustino, nec Flori sunt, nec Petri Tripolitani, sed solius Bedæ* (BERLIN, Staatsbibl., Phill. 1757, t. I, p. 46; cf. *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum*, éd. Philippe Despont, 27 t., Lyon, 1677, t. XV, col. 61B).

puiser chez Augustin, parce qu'il savait que Bède avait déjà fait – et bien fait – le travail sur ce corpus: *abstinuit Florus ab hoc negotio, cum idipsum à Venerabili Bedâ egregiè perfectum esse sciret sæculo proximè superiore*⁶⁴. Ainsi pour Chifflet, Florus a voulu donner à l'*Expositio* augustinienne un pendant, un second volet, qui complète le travail de Bède :

Ainsi la Collection que le Venerable Bede a fait de toutes les œuvres de S. Augustin, avec celle de Florus feront vn thresor abbregeé de tout ce que les Saints Peres ont escrit sur les epistres de S. Paul⁶⁵.

Portée symbolique du douze

Le fait que Florus ait compilé des Pères au nombre de douze était un élément important de l'idée que Chifflet se faisait de la Collection. La valeur symbolique du chiffre est évidente: Chifflet y voyait, semble-t-il, une raison naturelle de regarder une œuvre comme parfaite, achevée, complète. Il ne l'a dit nulle part à propos de la Collection de Florus; mais la correspondance qu'il entretient avec Luc d'Achery le montre étrangement soucieux du nombre de volumes qu'atteindra le *Spicilegium*. Alors qu'il contribue aux tomes X, XI, et plus tard au tome XIII, sans jamais faire la moindre remarque sur la symbolique de leur numéro, la perspective de voir paraître le douzième tome lui tire en revanche des traits lyriques, pour la seule raison qu'il s'agira du tome XII. Dès 1670, alors qu'on ne travaille encore qu'au dixième tome, il écrit :

Je suis bien aise que les dernieres pieces que je vous ay envoyées vous ayent esté agréables. Il me semble toutefois que ne pouvant entrer dans le X. volume, que hors de leur rang, vous les pouviez réserver pour l'XI^e. A vous le choisis; car on attend de vous encore deux tomes, pour accomplir le nombre parfait de douze⁶⁶.

Et lorsque, trois ans plus tard, le tome XI a paru et que l'on s'est attelé au suivant :

Je pense que le XII. tome de vostre *Spicilegium* doit estre bientost achevé d'imprimer: après lequel V.R. pourra dire *Exegi monumentum ære perennius*, et ce qui s'ensuit⁶⁷.

⁶⁴ Pierre-François CHIFFLET, *Fulgentii Ferrandi Carthaginensis Ecclesiae diaconi Opera*, Dijon, 1649, p. 322.

⁶⁵ Pierre-François CHIFFLET, lettre à Luc d'Achery, le 12 juin 1674. La lettre originale, dont je reproduis ici l'orthographe, est conservée dans le recueil PARIS, BNF, fr. 17683, f. 32. Elle a été éditée dans J. FOHLEN, « Chifflet, D'Achery et Mabillon... », p. 169.

⁶⁶ À Luc d'Achery, le 16 novembre 1670 (J. FOHLEN, « Chifflet, D'Achery et Mabillon... », p. 161).

⁶⁷ À Luc d'Achery, le 1^{er} décembre 1673 (*ibid.*, p. 166).

Ce souci que l'ouvrage de D'Achery forme, pour être un *opus perfectum*, un ensemble fini de douze volumes, est hors de propos par rapport au projet propre du *Spicilège* : la vocation de ce dernier n'est aucunement de former un ensemble complet, quel qu'en soit le nombre de volumes. Le *Spicilège* est par vocation une série hétérogène, ouverte, de volumes qui paraissent à mesure qu'ils s'emplissent, et qui s'emplissent de façon « opportuniste », selon les textes qui se présentent. Ce n'est en aucune façon le projet bien circonscrit de couvrir de manière complète un sujet clos : d'ailleurs le treizième tome du *Spicilegium* de D'Achery n'a aucunement le caractère d'un supplément ou d'une excroissance.

Si Chifflet s'exagère la portée symbolique du tome douzième du *Spicilège*, c'est qu'à ses yeux une structure dodécuple est une marque à part entière de la grandeur d'une œuvre. C'est ce qu'il souhaite à D'Achery, dont il alimente lui-même l'entreprise – et c'est ce à quoi il s'attendait de la part de Florus, parce qu'il aimait ses compilations sur l'Apôtre. Pour être admirable, il fallait que l'œuvre admirée fût un corps de douze parties.

Il est indéniable que le contenu du manuscrit de la Grande Chartreuse suit une structure dodécuple – on recommence douze fois le parcours des Épîtres de l'Apôtre –, mais Chifflet ne s'est-il pas exagéré la portée et le sens de cette composition ? Certes, un ouvrage peut être réparti en douze sections par un parti-pris délibéré et symbolique de son auteur ; mais il peut aussi avoir atteint fortuitement le nombre de douze parties, pour la seule raison qu'il est venu une nouvelle partie après la onzième, et que l'opportunité d'en donner une treizième ne s'est pas présentée.

Douze quoi ?

Or c'est un fait bien connu que la « Collection de douze Pères » ne compile pas *stricto sensu* douze Pères. Klaus Zechiel-Eckes la décrit comme « Die große Kompilation zu den paulinischen Briefen aus Werken von elf Kirchenvätern sowie einem Konglomerat aus Kanones und Dekretalen⁶⁸ ». Dans leur introduction même, les éditeurs signalent :

En réalité Florus a choisi onze Pères, mais, à la suite des extraits de saint Léon, il a inséré, sans le titre habituel : « Incipiunt sententiae... »,

⁶⁸ Klaus ZECHIEL-ECKES, *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist: Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen « Intellektuellen » am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835-838) und des Prädestinationsstreits (851-855)*, Stuttgart, 1999 (*Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter*, 8), p. 4, n. 8.

vingt-quatre textes conciliaires⁶⁹ que Chifflet, et Mabillon à sa suite, rangent sous le nom de Cyrille d'Alexandrie⁷⁰.

Avant Chifflet, aucune description de la Collection n'y a compté douze Pères. Le catalogue du XV^e siècle de la Grande Chartreuse et une notice contemporaine portée sur le manuscrit LYON 5804 (f. 200), comptent huit Pères, en oubliant Hilaire, Pacien, Grégoire de Nazianze et Cyrille⁷¹. Martin Joseph Routh, propriétaire du manuscrit dans les premières années 1850, lit la notice et porte le chiffre à neuf en s'apercevant de la présence d'Hilaire⁷². Dans la description du manuscrit qu'il donne en 1643, Sirmond compte dix Pères, en oubliant Grégoire de Nazianze et Cyrille (et en mettant sous le nom de Jérôme la compilation de Théophile)⁷³. Quant à VITRY 2, il porte une note en forme de titre général, qui compte onze Pères, en oubliant Cyrille⁷⁴. C'est bien dans la descendance historiographique de Chifflet exclusivement qu'on trouve le nombre

⁶⁹ Il faut lire « vingt-quatre extraits de textes canoniques » : voyez plus bas.

⁷⁰ FLOR., *Coll.*, t. I, p. XXXI.

⁷¹ Dans le catalogue: *Extracta per Florum clericum super Epistolas Pauli, ex dictis octo doctorum scilicet Cypriani, Ambrosii, Theophili, Effremi dyaconi, Leonis pape, Fulgentii, Paulini et Auiti* (je transcris l'original GRENOBLE, BM, Y. 107 [1243], p. 26 : voyez l'édition de Paul FOURNIER, « La Bibliothèque de la Grande Chartreuse au Moyen Âge », dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4^e s., 1 [1886], p. 305-386, à la p. 358). Dans le manuscrit: *Hic sunt extracta per Florum clericum Lugdunensem super Epistolas beati Pauli de dictis diuersorum doctorum uel sanctorum. Primo, de libris et opusculis beati Cypriani episcopi et martiri. Secundo, beati Ambrosii. Tertio, beati Theophili episcopi. Quarto, beati Ephrem diaconi. Quinto, beati Leonis pape. Sexto, beati Fulgentii. Septimo, beati Paulini Nolani episcopi. Octauo, beati Auiti archiepiscopi Viennensis* (LYON 5804, f. 200, marge de pied, col. b).

⁷² *Hujus Commentarii in S. Pauli Epistolas hucusque inediti, quem ex Cypriano aliisque Octo [septem a.c.] Patribus collegit Florus Diaconus Lugdunensis, FINIS* (LYON 5804, f. 200, marge de pied, col. a). La même main a aussi rajouté sous la notice du XV^e siècle, dans la col. b: *Post Cyprianum omissus est B. Hilarius Pictauiensis*. Il s'agit de la main de Martin Joseph Routh, d'après le catalogue des manuscrits de Phillipps: *The Phillipps Manuscripts: Catalogus librorum manuscritorum in bibliotheca D. Thomae Phillipps*, éd. Alan Noel Latimer Munby, Londres, 1968, n° 14036, p. 260.

⁷³ *CODEx FLORi DIACONi. Magnas huic Codici gratias debemus, cuius beneficio tot Auiti librorum reliquiæ ad nos peruenerunt. Hæc porrò Flori Magistri, sic enim appellatus est, expositio in epistolas S. Pauli ex decem omnino Patribus delibata est, Cypriano, Hilario, Ambrosio, Paciano, Hieronymo, Ephrem diacono, Paulino, Leone Papa, Fulgentio, & Auito. Post hunc librum, sequitur in eodem codice Cartusie liber II. Flori eiusdem, de Missa, & de aliis quibusdam Ecclesiasticis institutionibus. In alio verò eiusdem Bibliothecæ volumine, Operibus Irenæi præfixa est Flori præfatio, cum epistola Agobardi* (J. SIRMOND, *S. Auiti... Opera*, Paris, 1643, Notæ, p. 60-61).

⁷⁴ Voyez la n. 6. Pour diverses raisons qui s'expliqueront par la suite de cet article, je ne partage pas l'opinion de Célestin CHARLIER selon laquelle il s'agirait du titre original de l'œuvre (« Florus de Lyon... », col. 518).

douze: d'abord dans la *Disquisitio* de Mabillon, qui mentionne comme contrepoint de l'*Expositio* augustinienne la Collection tirée de douze Pères que son confrère D'Achery lui a fait connaître; et à partir de là, dans les histoires littéraires qui consacrent une notice à Florus⁷⁵.

« Sous le nom de Cyrille d'Alexandrie »

La question est en effet celle de l'intitulation et des grands sectionnements de la Collection. De façon similaire dans les deux manuscrits, chaque compilation reçoit un titre développé en tête de sa première section, celle de l'Épître aux Romains. Par la suite, lorsqu'une autre épître est abordée, on ne trouve qu'une rubrique courte, très elliptique, sur le modèle *Ad Corinthios I*, *Ad Galatas*, etc. Le même phénomène se produit à onze reprises, le titre développé réapparaissant chaque fois qu'on reprend l'Épître aux Romains pour aborder un nouveau corpus patristique. Mais lorsqu'on parvient à la fin de la compilation tirée de Léon le Grand, au terme de l'Épître aux Hébreux, on ne trouve pas de titre développé: seulement une rubrique courte *Ad Romanos*, sur le même modèle que les rubriques des sections intermédiaires de toutes les compilations. Et ce, de façon exactement identique dans les deux manuscrits⁷⁶. Dans LYON 5804 seulement, dans la marge extérieure, une main moderne a porté à ce niveau le titre qui a passé dans l'édition de la Collection⁷⁷: *Incipiunt excerpta in Epistolas Beati Pauli Apostoli, ex Beato Cyrillo Alexandrino Episcopo, atque ex variis Romanorum Pontificum et Conciliorum Canonibus ac Decretis*.

Cette main moderne est celle de Pierre-François Chifflet, comme il est aisé de s'en assurer par la masse de ses documents autographes conservés entre Besançon, Paris et Berlin. Il est intervenu plus discrètement en plusieurs autres endroits du manuscrit, rétablissant ici le numéro oublié d'un extrait, là sa rubrique même; très rarement pour corriger⁷⁸. Ces retouches, qui tendent à la normalisation structurelle de la Collection, confirment d'une

⁷⁵ Ainsi chez l'oratorien Jacques LE LONG, *Bibliotheca sacra in binos syllabos distincta*, 2 t., Paris, 1723, p. 727, col. b. Il décrit la Collection, mais tous les témoins qu'il en cite sont en réalité des manuscrits de l'*Expositio* augustinienne.

⁷⁶ Dans LYON 5804, f. 152^b; dans VITRY 2, f. 65^a.

⁷⁷ Son caractère secondaire n'est aucunement indiqué dans l'apparat critique.

⁷⁸ Ces interventions d'une main moderne, si évidemment différente de celle du copiste, ne sont pas non plus signalées comme telles dans l'apparat de l'édition critique de la Collection, comme l'a déjà fait observer Camille GERZAGUET, « La *Collectio* ambrosienne de Florus de Lyon: sources d'une compilation et enjeux d'une méthode de travail », dans *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, 123/2 (2011), p. 531-543, à la p. 533, en particulier n. 16, ainsi que p. 354, n. 20 et 22.

part l'attention que Chifflet a pu porter au manuscrit lui-même, à l'occasion d'un prêt que lui avait concédé la Grande Chartreuse. D'autre part, elles avaient probablement pour but de préparer le travail à un copiste à qui Chifflet dut commanditer sa copie intégrale du manuscrit, puisqu'il était tenu de rendre l'original dans de brefs délais⁷⁹. En tout état de cause, le titre donné à la compilation qu'on dit tirée de Cyrille d'Alexandrie est l'œuvre de Chifflet en personne.

Comme il s'est abstenu de décalquer la structure formulaire *Inciipiunt sententiae...* que partagent les onze titres du même manuscrit, il est clair que Chifflet voyait bien ce qui distingue cette compilation des onze autres. Cependant, en mentionnant le nom du seul Cyrille d'Alexandrie, il se donnait le « douzième Père » auquel il était attaché pour des raisons symboliques. La description de l'ouvrage passant ensuite par le prisme de Mabillon, qui ne le mentionnait que rapidement et par rapport à l'*Expositio*, il ne pouvait se produire dans l'historiographie de la Collection qu'une certaine simplification conceptuelle : l'idée que Florus avait compilé douze Pères.

La part de Cyrille d'Alexandrie

En réalité, de toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre, celle-ci est la seule qui n'emprunte pas tous ses extraits à un même auteur ecclésiastique⁸⁰. Au contraire, ses sources sont de paternités extrêmement diverses : sur vingt-quatre extraits, six seulement sont tirés de Cyrille d'Alexandrie ; cinq viennent d'Innocent I^{er} ; trois du concile de Chalcedoine et trois du pape Symmaque ; deux de Gélase ; et un de chacun des suivants : Anastase, le pseudo-Célestin, Grégoire le Grand, Sirice, et le Regeste des conciles des provinces d'Afrique.

Cyrille d'Alexandrie n'est pas le principal contributeur de la compilation. S'il l'emporte sur Innocent d'une courte tête en nombre d'extraits, ce dernier l'emporte en volume de texte. Mais surtout, le nom de Cyrille n'apparaît pas dans les rubriques de tous les extraits qui viennent de ses ouvrages. Deux de ces six extraits ont pour rubrique : *Ex epistola sancti Cyrilli ad Successum episcopum* ;

⁷⁹ Je ne peux m'attarder ici sur les détails de cette histoire, qu'il importe de réécrire ; la thèse de doctorat que je prépare reviendra sur la bibliographie de la question, qui pâtit malheureusement de plusieurs malentendus successifs.

⁸⁰ L'exploitation d'un pseudo-Cyprien, le *De laude martyrii*, ne contredit pas ce diagnostic, puisque Florus ignorait légitimement son caractère pseudépigraphe. L'*Expositio* augustinienne recourt à une œuvre de Prosper, le *Liber sententiarum ex Augustino*, signe que Florus regardait sa matière comme authentiquement augustinienne.

mais les quatre autres, tirés de l'*Epistola synodica*, sont tous portés sous une rubrique qui annonce : *Ex concilio Ephesino I*. Aux yeux du lecteur de la compilation, Cyrille n'apparaît donc que comme un contributeur très marginal, au bénéfice du concile d'Éphèse qui apparaît comme l'un des principaux.

La mention explicite du seul Cyrille d'Alexandrie dans le titre de Chifflet découle, en réalité, d'un simple problème de taxonomie : toutes les autorités compilées ici appartiennent soit à la catégorie des pontifes romains, soit à celle des conciles ; et seuls les deux extraits marqués comme « tirés de Cyrille » ne peuvent être rangés ni avec les premiers, ni avec les seconds. Si l'on voulait composer un titre comprenant une description exhaustive des sources, la seule solution était celle qu'a choisie Chifflet : mentionner Cyrille, seul sous son nom, au côté des deux noms génériques.

Dans tous les autres titres, le nom du Père désigne en réalité le corpus des œuvres compilées : il n'en va pas de même ici. Il n'était pas impossible de former, à partir des œuvres de Cyrille d'Alexandrie, une compilation sur l'Apôtre qui aurait eu tous les caractères des autres. Mais ce n'est pas ce que Florus a fait ici : Cyrille n'est pas le corpus excerpté, car tous les extraits de Cyrille – même les deux qui sont portés sous son propre nom – proviennent en réalité d'actes conciliaires.

Les sources de la compilation dite « de Cyrille d'Alexandrie »

En effet, Florus a recouru, pour former cette compilation, à deux sources en tout et pour tout. La première source est la collection *Dionysio-Hadriana*, « standard » du droit canonique dans le monde carolingien. Cette origine est certaine, car les préparations de Florus sont assez fidèlement reproduites dans un exemplaire copié sur celui de Florus⁸¹, PARIS, BNF, lat. 1452, ff. 1-152. Nous n'avons pas de preuve aussi éclatante pour la seconde source, mais les extraits dont les préparations n'apparaissent pas dans PARIS lat. 1452 proviennent tous, sans exception, de textes que Florus avait rassemblés dans sa propre collection canonique et patristique *De fide*⁸². Or cette même collection a également servi de source pour

⁸¹ Pierre CHAMBERT-PROTAT, « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination : un état de la documentation conservée, avec un dossier d'extraits patristiques resté inédit », dans *La controverse carolingienne sur la prédestination : histoire, textes, manuscrits*, Actes du colloque des 11 et 12 septembre 2013, éd. Pierre Chambert-Protat et al. (*Haut Moyen Âge*), à paraître.

⁸² Cette collection et son origine florienne ont été identifiées par Célestin CHARLIER, « Une œuvre inconnue de Florus de Lyon : la collection *De fide* de Montpellier », dans *Traditio*, 8 (1952), p. 81-109.

trois autres compilations sur l'Apôtre, toutes dans la Collection : celle d'Ambroise, celle de Fulgence, et celle de Léon le Grand⁸³.

Attardons-nous sur cette dernière, puisque c'est à sa suite que se trouve, sans titre, notre compilation dite « de Cyrille ». Pour cette importante compilation, la troisième plus volumineuse de la Collection, Florus a puisé ses cent quatre extraits dans seulement quatre manuscrits :

- André Chavasse a montré que les quatre-vingt-huit extraits des sermons sont tous pris dans un « Homélaire romain de type S », et plus précisément dans un manuscrit qui entretenait « des rapports très particuliers⁸⁴ » avec TROYES, BM, 853.
- Les deux extraits de l'*Epist.* 15 (*Quam laudabiliter*, JK 412) sont tirés de la collection canonique dite *Hispana systematica* : leurs préparations, de la main de Florus, sont conservées dans PARIS, BNF, lat. 11709, exemplaire que Leidrat légua à la cathédrale de Lyon⁸⁵.
- Tous les extraits qui pouvaient être pris dans la collection *Dionysio-Hadriana* l'ont été, comme en attestent sans ambiguïté leurs préparations floriennees copiées dans PARIS, BNF, lat. 1452, ff. 1-152.
- Les extraits qui ne sont pas explicables par les trois sources précédentes proviennent tous, sans exception, de textes léonins compris dans la collection *De fide* de Florus⁸⁶.

Il est regrettable que nous n'ayons plus l'exemplaire de cette collection *De fide* que Florus avait annoté, et sur lequel il avait préparé les extraits qu'il destinait à ses compilations sur l'Apôtre. Nous n'en conservons qu'une copie intégrale prise par Mannon de Saint-Oyen, un proche de Florus : MONTPELLIER, BU Méd., H 308. Cette copie ne porte pas trace des préparations d'extraits ; mais un fragment de manuscrit ambrosien, récemment identifié comme la copie d'un manuscrit de travail de Florus, atteste que le manuscrit de la collection *De fide* sur lequel Mannon a pris le sien portait bel et bien ces préparations : c'est Mannon qui, connaissant les méthodes de Florus, et sachant ses dispositifs d'extraction obsolètes dès lors que les compilations étaient menées à bien, les a soigneusement éliminés de sa propre copie⁸⁷.

Diversité des autorités compilées, défaut originel d'intitulation, sources communes avec la compilation léonine qui précède :

⁸³ Comme l'a montré C. CHARLIER, « Une œuvre inconnue... », en particulier p. 96-99 et p. 102-106.

⁸⁴ LEO M., *Tractatus septem et nonaginta*, éd. Antoine Chavasse (CCSL, 138), t. I, p. CLXVI.

⁸⁵ Les éditeurs n'en signalent qu'une seule (t. III, p. XLVI).

⁸⁶ Toutes les références sont détaillées en annexe.

⁸⁷ Pierre CHAMBERT-PROTAT, « Florus de Lyon et le *De fide* d'Ambroise : fragment d'un manuscrit copié sur un exemplaire de travail de Florus (PARIS lat. 1750, ff. 1-5) », dans *Nihil veritas erubescit : mélanges offerts à Paul Mattei par ses élèves, collègues et amis*, éd. Clémentine Bernard-Valette, Jérémy Delmulle et Camille Gerzaguët, Turnhout (*Instrumenta patristica mediaevalia*), à paraître.

de ces éléments on peut conclure que cette petite compilation de vingt-quatre extraits tirés des décrétales et des conciles n'est pas une énième compilation patristique, mais bien la seule et unique compilation *canonique* de Florus sur l'Apôtre. Son emplacement dans la Collection est certainement dû à sa proximité génétique avec la compilation tirée de Léon le Grand : elle en est une sorte d'annexe, d'excroissance, une série d'extraits non léonins glanés dans les mêmes collections canoniques où Florus était allé chercher certains textes de Léon le Grand.

En tout cas, son caractère composite empêchait de lui donner un titre similaire à tous les autres et de faire d'elle une « sœur » des autres sur le même pied qu'elles. Sous quel nom, en effet, désignerait-on cette fois le corpus compilé ? Certes, « le Magistère » ou « les collections canoniques » forment un corpus, mais c'est un corpus très conceptuel, qui n'a pas cette unité naturelle que confère l'identité d'un seul et même auteur. À la différence de toutes les autres compilations de Florus sur l'Apôtre, ses compilations proprement patristiques, la compilation canonique ne pouvait pas être présentée comme « saint Paul expliqué par tel Père ».

Pourquoi celles-là ?

Finalement, combien y a-t-il donc d'ouvrages distincts dans LYON 5804 ? L'importance symbolique que ce chiffre revêtait aux yeux de Chifflet a pu le pousser à trancher en faveur du douze, là où il était légitime de compter onze. Mais l'idée qu'il se faisait du projet de Florus doit aussi être replacée dans le contexte du temps : l'œuvre du diacre était extrêmement mal connue – Chifflet fut le premier à s'y intéresser en propre – et les douze compilations contenues dans le manuscrit de la Grande-Chartreuse, leur unique témoin, étaient alors les seules compilations sur l'Apôtre qu'on connaissait de lui.

Le fait que toutes les compilations de Florus sur l'Apôtre soient rassemblées dans un même manuscrit orientait naturellement vers l'idée d'un dessein concerté. À l'évidence, le fait qu'elles soient douze ne pouvait que renforcer cette impression. D'ailleurs, même lorsque Mabillon posa à nouveaux frais la question de l'*Expositio* augustinienne pour la rendre à Florus, il ne remit aucunement en cause la vision – héritée de Chifflet – d'un diptyque où la Collection de douze Pères répondait à l'*Expositio* augustinienne⁸⁸.

⁸⁸ *Quandoquidem Florus posteriorem hanc Collectionem ex duodecim Patrum Opusculis eruit, prætermisso Augustino, quem sanè non prætermisisset, nisi aliam separatim priùs edidisset. (...) In duodecim libros pro totidem Patribus partitus est*

Or de nos jours la question se pose en termes différents, puisque d'une part nous savons que la Collection ne compile pas douze Pères, et que d'autre part nous connaissons hors de la Collection trois autres projets de Florus exactement similaires à ces douze compilations : la compilation tirée de Jérôme ; celle, certainement inachevée, de Grégoire le Grand ; et celle d'Eucher de Lyon – Florus n'a peut-être jamais eu le temps de mettre en forme cette dernière, mais il l'a assurément projetée et il semble qu'elle n'avait plus qu'à être « découpée selon les pointillés » laissés par Florus dans le manuscrit PARIS lat. 9550. Si Florus avait voulu former un recueil de douze Pères, il suffisait d'ajouter l'une des trois à la collection que nous connaissons, par exemple celle de Jérôme, qui semble achevée – mais que seraient devenus les deux autres, désormais surnuméraires ? Il ne suffit donc plus de penser que Florus avait conçu le projet de rassembler douze Pères choisis dans un gros volume sur l'Apôtre : une enquête sur la cohérence de la Collection se doit d'expliquer aussi l'absence des compilations qui n'y sont pas recueillies.

Pourquoi ces Pères ?

Par exemple, Florus aurait pu vouloir se conformer à une certaine liste préexistante. La Collection correspond-elle à une forme de « collège » traditionnel de Pères, semblable à ce que seront plus tard les « quatre Pères de l'Église latine », et qui aurait constitué le programme de Florus ?

Une liste de Pères que Florus a pu connaître s'approche en plusieurs points significatifs de la liste des Pères compilés dans la Collection : celle du décret pseudo-gélasien⁸⁹. Au cœur d'une liste d'ouvrages autorisés sont mentionnés ceux de onze Pères : Cyprien, Grégoire de Nazianze, Basile de Césarée, Jean Chrysostome, Théophile d'Alexandrie, Cyrille d'Alexandrie, Hilaire de Poitiers, Ambroise, Augustin, Jérôme, et Prosper. Immédiatement est ajouté le tome à Flavien de Léon le Grand (= LEO. M., *Epist.* 28, JK 423). Avant cette liste sont mentionnés trois conciles ; et après elle, les ouvrages sans distinction de tous les Pères orthodoxes qui n'ont

Florus Collectionem suam uno volumine contentam : tertium decimum ex Augustino contexuit, quem uno volumine, quia majoris erat molis, separatim inclusit (J. MABILLON, « Disquisitio... », p. 20).

⁸⁹ Ernst von DOBSCHÜTZ, *Das Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis in kritischem Text*, Leipzig, 1912 (*Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, 3^e s., 38/4). Le passage que je décris correspond au titre IV, p. 34-47, et spécialement p. 36-38 pour la liste des Pères. Je remercie Stéphane Gioanni de m'avoir signalé cette piste de réflexion.

pas dévié de la foi de l'Église romaine, puis les décrétales des pontifes romains de manière générale, puis des textes hagiographiques désignés de manière plus ou moins précise, puis plusieurs auteurs dont l'orthodoxie est discutée, ou bien dont la matière n'est pas théologique.

Si Florus a réalisé des compilations sur l'Apôtre à partir de la majorité de ces douze autorités, rien dans la Collection ne trahit l'intention de se conformer à cette liste. Augustin et Jérôme ont fourni des compilations, mais elles restent hors de la Collection. Rien n'indique que Florus ait jamais excerpté Basile, Chrysostome ni Prosper dans le but de donner d'eux une compilation sur l'Apôtre similaire aux autres⁹⁰. Pacien, Éphrem, Fulgence, Paulin de Nole, Avit, Grégoire le Grand et Eucher, que Florus compile, ne sont pas portés sur la liste du décret pseudo-gélasien. Enfin les Pères qui sont à la fois listés par le décret et compilés dans la Collection ne se suivent pas du tout dans le même ordre ici et là.

En somme, si Florus a pu connaître le décret, s'il a pu en retirer par exemple l'idée d'une compilation sur un corpus aussi étroit que les trois Épîtres pascales de Théophile d'Alexandrie, la liste du pseudo-Gélase ne saurait être regardée comme une influence majeure, une ligne directrice de la Collection telle que nous la connaissons.

Mais à la vérité, la liste des Pères compilés dans la Collection ne ressemble pas aux membres d'un collège traditionnel cohérent. Aux côtés de monuments incontournables (Cyprien, Hilaire, Ambroise), on trouve des auteurs beaucoup moins influents (Théophile d'Alexandrie, Paulin de Nole, Avit de Vienne). À l'époque, Pacien de Barcelone est même, sauf à Lyon, un parfait inconnu. Toute sa tradition manuscrite remonte à CITÉ DU VATICAN, Bibl. Vat., Reg. lat. 331, l'exemplaire de travail de Florus⁹¹; et Florus est manifestement conscient du peu de notoriété de Pacien puisque, lorsqu'il le cite, il se sent tenu de préciser que c'est un auteur dont Jérôme a dit du bien⁹², ce qu'il ne fait pour aucun autre. Cette situation n'a d'ailleurs rien pour étonner, dans le contexte bien connu des rapports privilégiés entre Lyon et la Septimanie.

Inversement, on est surpris de ne pas voir Florus étendre son enquête exégétique sur l'Apôtre à d'autres monuments de la patristique. Où est Origène, dont la bibliothèque municipale de Lyon

⁹⁰ Les *Sententiae ex Augustino* de Prosper sont exploitées dans l'*Expositio*, parce que Florus regarde leur matière comme augustinienne.

⁹¹ PACIAN., *Opera*, p. XLV.

⁹² *Beatus quoque Pacianus, sicut de eo in libro de Viris illustribus, beatus testatur Hieronymus, tam vita quam sermone clarus...* (*Absolutio*, PL 121, col. 1073c).

conserve jusqu'à ce jour pas moins de trois *codices antiquissimi*⁹³? Où Tertullien, dont un recueil de première importance était incontestablement à la cathédrale de Lyon en même temps que Florus⁹⁴? Où est Irénée, bien connu de Florus – certes peu diffusé à l'époque, mais une glorieuse illustration de l'Église locale, à l'instar d'Eucher et d'Avit de Vienne?

Enfin, si Florus avait voulu lui-même façonner par ses compilations un aréopage de Pères majeurs, pourquoi avoir laissé au dehors les compilations tirées d'Augustin, de Jérôme et de Grégoire le Grand? Certes, l'exclusion d'Augustin s'explique facilement par la taille: l'*Expositio* est beaucoup trop monumentale pour qu'on la copie avec quoi que ce soit d'autre. Mais il n'en va pas de même pour Jérôme et Grégoire le Grand: ces compilations n'atteignent pas, loin s'en faut, le volume de celle que Florus a tirée d'Ambroise – et qui est bien, elle, dans la Collection.

Le choix des corpus compilés ne présente donc pas de cohérence manifeste, qui puisse justifier à la fois la teneur de la Collection et la mise au ban des autres compilations patristiques sur l'Apôtre. Le choix de ces Pères-là ne semble pas imposé à Florus par une quelconque tradition⁹⁵; et il ne semble pas non plus devoir s'imposer comme cohérent à l'esprit d'un patristicien de la trempe de Florus. La liste des Pères compilés dans la Collection semble donc moins un projet concerté qu'une simple situation de fait.

⁹³ LYON, BM, 443, ss. VII-IX: homélies sur la Genèse, l'Exode et le Lévitique; LYON, BM, 402, ss. VIII-IX: sur Josué, les Juges et les Rois; LYON, BM, 483, ss. V-VI: commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains. Aucun de ces manuscrits ne porte la moindre trace des lectures de Florus; et l'œuvre conservé de Florus ne cite jamais Origène nulle part. Voir à ce sujet, dans le présent volume, la contribution d'Emanuela Colombi.

⁹⁴ PARIS, BNF, lat. 1622, surnommé *Codex Agobardinus* parce qu'il porte l'*ex dono* d'Agobard, dont la formule est directement héritée de Leidrat: *Liber oblatus ad altare sancti Stephani, ex uoto Agobardi episcopi* (f. III).

⁹⁵ À cet égard la dénomination française « Collection des Douze Pères » est un peu gênante, en ce qu'on ne sait pourquoi l'article est défini. Comme il ne préexiste aucune liste de douze Pères dont Florus aurait, avec sa Collection, voulu suivre la composition, cet article défini n'est qu'auto-référentiel. À la question: « Quels sont ces Douze Pères? », on ne peut donner qu'une réponse, et elle est circulaire: « Ceux que Florus a compilés dans cette Collection. » Ignorant l'article, le latin de Chifflet (*ex duodecim Patribus*) et de Mabillon (*ex duodecim Patrum opusculis*) laissait la question ouverte: le français, qui ne peut que trancher, aurait dû opter pour un indéfini, « Collection de douze Pères » – sans accorder au « douze » la capitale qui, elle aussi, sous-entend qu'on se réfère à un certain Canon.

Ordre(s) de classement

Moins aléatoire paraît l'ordre dans lequel ils sont rangés. Dom Charlier estimait que cet ordre était chronologique⁹⁶; mais la réalité est plus complexe. Certes, Cyprien et Hilaire en premier et deuxième, et Avit en dernier, sont respectivement les deux plus anciens et le plus récent des Pères compilés. Dans l'intervalle cependant, on peut dégager deux groupes dont l'ordre interne n'est pas chronologique.

Après Hilaire, la Collection donne d'abord une séquence: 1° Ambroise, 2° Pacien, 3° Théophile d'Alexandrie, 4° Grégoire de Nazianze, 5° Éphrem. Selon l'ordre chronologique de leurs dates de décès, on les attendrait dans l'ordre suivant: 5, 4, 2, 1, 3. Il est certain que ce groupe présente de réelles difficultés de datation, qui n'étaient certainement pas plus claires pour Florus que pour nous. On peut sans difficulté admettre que Florus ait rangé Pacien († 390) après Ambroise († 397). Pour le reste, en revanche, il existe des éléments de chronologie relative que Florus connaissait certainement: il sait que Jérôme est non seulement le traducteur, mais un correspondant de Théophile d'Alexandrie⁹⁷, il sait que Jérôme a lu Éphrem⁹⁸, et il ne peut ignorer le rôle de Grégoire de Nazianze au premier concile de Constantinople (381), ni l'influence qu'il a eue, plus tôt encore, sur le jeune Jérôme. Le placement de ces Pères après Ambroise fait bien peu de cas de ces éléments.

Les quatre compilations qui suivent ne respectent pas mieux l'ordre chronologique, bien au contraire: selon la chronologie des Pères, Léon le Grand, Cyrille d'Alexandrie, Fulgence de Ruspe et Paulin de Nole seraient dans l'ordre inverse de celui que leur donne la Collection. On peut négliger désormais Cyrille d'Alexandrie puisque, n'étant pas une compilation patristique, cette compilation ne peut plus être rangée dans une chronologie des auteurs: l'emplacement de la compilation canonique s'explique par son statut d'annexe à Léon le Grand. Pour le reste, de la part d'un augustiniste de la trempe de Florus, il était simplement impossible de

⁹⁶ C. CHARLIER, « Florus de Lyon... », col. 518.

⁹⁷ Dans sa collection *De Pascha*, Florus a placé les trois lettres festales de Théophile d'Alexandrie traduites par Jérôme après une lettre de Jérôme à Théophile concernant précisément ces travaux de traduction (*Epist.* 99).

⁹⁸ Éphrem a sa notice dans HIER., *Vir. ill.*, 115: une œuvre que Florus connaît puisqu'il la cite à propos de Pacien de Barcelone (cf. plus haut n. 92), et l'invoque encore comme source d'informations bio-bibliographiques sur Jérôme pour contester sa paternité du *De induratione cordis Pharaoni*: *nec in libro de uiris inlustribus nec in uenerabili uitae eius historia inter eius opuscula inuenire potuimus...* (*De tribus epistolis*, éd. Kl. Zechiel-Eckes, p. 400, l. 62-64).

se méprendre sur la chronologie des trois Pères : Paulin de Nole est un correspondant d'Augustin ; Fulgence un de ses épigones ; et Léon le Grand n'était encore que diacre de Célestin I^{er} à l'époque où celui-ci apposait le sceau de son autorité sur l'œuvre du défunt évêque d'Hippone⁹⁹. Si donc Florus a voulu donner à ces compilations l'ordre qu'on leur voit, ce n'était assurément pas sur des considérations de chronologie.

Du reste, si la chronologie était le principe directeur de la Collection, on pourrait s'expliquer l'absence de Grégoire le Grand, puisqu'il devrait venir après Avit de Vienne ; mais la compilation tirée de Jérôme, que sa date de décès place, grossièrement, entre les deux groupes en désordre, devrait être du nombre.

L'ordre chronologique ne saurait donc constituer à lui seul un principe d'organisation de la Collection telle que nous la connaissons. Il en faut chercher d'autres qui, faute d'expliquer la succession des douze dans leur ensemble, rendraient peut-être raison de certains sous-groupes : leur cohérence propre justifierait alors les entorses à la progression chronologique d'ensemble¹⁰⁰. La présente contribution ne viendra pas à bout de cette recherche ; mais la compilation de Léon le Grand et la compilation canonique forment d'ores et déjà un de ces sous-ensembles, dont l'ordre s'explique par leurs sources documentaires.

Peut-on en entrevoir d'autres ? L'analyse des titres a permis de faire apparaître un groupe de cinq compilations, Pacien – Théophile – Grégoire de Nazianze – Éphrem – Léon le Grand, qui semblent

⁹⁹ Il s'agit de la lettre *Apostolici verba* (Epist. 21 ; JK 381), adoptée sur les instances de Prosper d'Aquitaine – autre épigone d'Augustin – qui y adjoignit la compilation connue sous le nom d'*Indiculus* : je dois ces précisions à Jérémie Delmulle, de qui on attend une étude et édition sur le sujet, et que je remercie d'avoir bien voulu m'exposer l'état de la question. Florus connaît bien ces deux documents, qu'il exploite dans la querelle sur la prédestination : cf. P. CHAMBERT-PROTAT, « Le travail de Florus de Lyon sur la prédestination... ».

¹⁰⁰ Les productions du Lyon carolingien et de Florus lui-même offrent d'autres exemples de ces principes directeurs mixtes, suivis tour à tour selon l'évolution du contexte. Ainsi de la Collection canonique systématique dite *Dacheriana*, que les juristes lyonnais du tournant du IX^e siècle élaborent en suivant principalement le plan de l'*Hispana systematica*, mais en privilégiant l'intégrité textuelle de la *Dionysio-Hadriana* dès que cela leur paraît opportun : Gérard HAENNI, « Note sur les sources de la Dacheriana », dans *Collectanea Stephan Kuttner*, Bologne, 1967 (*Studia Gratiana*, 11), p. 1-22. Autre exemple, la collection patristique et canonique *De fide* de Florus : « L'auteur a voulu recueillir les documents patristiques et conciliaires les plus clairs sur les points fondamentaux du *Credo*. Il les a ordonnés selon un plan qui vise à être, à la fois, idéologique et historique. Cette simultanéité de points de vue fait qu'aucun des deux n'est suivi très rigoureusement, mais dans l'ensemble, la disposition qui en résulte est heureuse » (C. CHARLIER, « Une œuvre inconnue... », p. 85).

avoir porté dans l'archétype un titre également formulaire, mais sur une formule légèrement différente des autres. Or ce groupe – incluant la compilation canonique en annexe de la compilation tirée de Léon – représente un peu plus du cinquième du volume total de la Collection (22,67 % d'après les chiffres du tableau 1). Fulgence, Paulin de Nole et Avit, qui après eux concluent la Collection, ont ensemble un volume presque égal (22,42 %). Hilaire et Cyprien, qui l'inaugurent et que VITRY 2 déplace après Avit, sont à peine moins volumineux (20,44 %). Cette coïncidence trahit peut-être la composition matérielle de l'archétype qui aurait rassemblé, en une série de cahiers peut-être non reliés, trois « tomes » de dimensions similaires, avec le tome nécessairement plus volumineux du seul Ambroise (34,45 %). Ce sont ces quatre tomes qu'on aurait ensuite rangés dans l'ordre le plus chronologique possible, même si les compilations d'un même tome n'avaient pas nécessairement été ordonnées selon l'ordre chronologique.

Conclusions

Depuis son invention au XVII^e siècle, on a considéré que le contenu du manuscrit LYON, BM, 5804 – et plus tard celui de VITRY-LE-FRANÇOIS, BM, 2 – correspondait à un *magnum opus* en douze livres, auquel son compilateur lui-même aurait eu l'intention de donner la forme qu'on lui voit. Sa première édition si longtemps attendue, les actuelles évolutions techniques des moyens de reproduction des manuscrits et le grand développement des études floriniennes survenu au cours des dernières décennies permettent désormais d'en donner des analyses plus contextualisées. Il se dégage ainsi des éléments propres à nuancer l'idée qu'on se faisait du recueil.

D'un côté, l'*Expositio* augustinienne du même Florus de Lyon apparaît comme un *opus perfectum* : exhaustive dans son ambition, monumentale dans sa réalisation, cohérente jusque dans les détails de sa conception, nous avons de solides preuves qu'elle a été formellement publiée, après relecture des « épreuves » par l'auteur lui-même. En regard, la collection de compilations transmise par les manuscrits de Lyon et de Vitry-le-François ne ressemble pas beaucoup au « second volet » que Pierre-François Chifflet voulait y voir et que recouvre, à sa suite, l'intitulation moderne de *Collectio ex dictis XII Patrum*, « Collection des Douze Pères ». Rétrospectivement, on peut comprendre comment il s'en était formé cette idée, liée aussi bien à ses prédilections personnelles qu'à un contexte épistémologique très différent du nôtre. Chifflet, le meilleur spécialiste de Florus en son temps, n'a par exemple jamais admis la paternité florienne de l'*Expositio* augustinienne,

ou des traités sur la prédestination: il n'avait pas les exceptionnels documents de première main que la recherche florienne étudie depuis les travaux de Célestin Charlier.

Replacée dans un plus large contexte, la collection de Lyon et Vitry-le-François ne présente pas que des cohérences. Le nombre de douze Pères est un abus de langage, si bien qu'est prise en défaut une des premières raisons de voir dans la collection une unité organique résultant, telle quelle, d'un projet auctorial. Par suite, on ne comprend pas bien pourquoi certaines compilations de Florus, qui y auraient logiquement trouvé leur place, sont restées à l'extérieur. On ne comprend pas toujours, non plus, l'ordre dans lequel les compilations sont rangées – ni même, au fond, le choix des auteurs compilés par Florus quand d'autres, plus attendus, sont négligés. Enfin, les choix éditoriaux faits ici par Florus, alors même que d'autres étaient envisageables, entravent la lecture du pieux religieux qui désirerait approfondir par là son intelligence de saint Paul.

La tradition manuscrite nous transmet toujours ensemble les douze mêmes compilations de Florus sur l'Apôtre. On peut donc parler d'une collection, en entendant par là une réalité de fait, un remarquable fait de transmission, dont il importe de comprendre les causes: dans cette perspective, l'idée d'un projet auctorial ou éditorial est une hypothèse parmi d'autres, et elle doit être testée d'après les faits.

Si la cohérence du projet auctorial n'est pas évidente à l'échelle de la collection, elle se voit en revanche dans la démarche systématique qui consiste à élaborer une compilation sur l'Apôtre à partir d'un corpus bien circonscrit, presque toujours un unique auteur ecclésiastique. En ce sens, chacune des compilations sur l'Apôtre est soi-même un ouvrage distinct. En même temps, il est clair que toutes les compilations sur l'Apôtre forment un groupe à part dans l'œuvre de Florus, se distinguant en particulier d'autres compilations qui n'ont pas l'Apôtre pour objet. Dans cet autre sens encore on peut utiliser le mot de « collection », en le prenant au sens éditorial du terme: Florus avait un projet simple, un « saint Paul expliqué par... », qu'il réitérait *ad libitum* sur différents corpus bien distincts¹⁰¹.

¹⁰¹ À la façon de certaines collections religieuses d'aujourd'hui telles que *Quand vous priez*. Cette collection de l'éditeur Desclée De Brouwer entendait illustrer le thème de la prière au moyen d'extraits sélectionnés dans un corpus donné: Augustin sur les Psaumes; l'Afrique chrétienne: Tertullien, Cyprien, Augustin; Grégoire de Nysse... Parue dans les années 1980–1982, elle est désormais morte, mais sa matière reparait parfois dans les volumes des éditions Migne.

Ce sens particulier du mot « collection » permet de comprendre dans un même mouvement les douze compilations de la Collection et celles, achevées ou non, qui ne sont pas transmises avec elles : celle de Jérôme, celle de Grégoire le Grand, et même l'*Expositio* augustinienne. Il permet également d'expliquer les préparations laissées dans le corpus euchérien, voire de comprendre pourquoi certains auteurs sont apparemment négligés. Bien loin de vouloir s'arrêter à un certain nombre de Pères, Florus pouvait reproduire le même *modus operandi* sur autant de corpus patristiques qu'il le jugeait bon : au moment où il fut interrompu, il laissait derrière lui une *expositio* publiée et promise à un grand succès, treize compilations achevées, Grégoire le Grand sur le métier, Euchère de Lyon en bon train, et le projet de poursuivre son enquête, à perpétuité, auprès d'autres Pères.

On imagine aisément que certaines de ces compilations si semblables avaient été copiées dans les mêmes manuscrits, en fonction de leur volume respectif. Le simple fait d'avoir rangé dans la bibliothèque capitulaire de la cathédrale de Lyon, à mesure de leur achèvement, les différents « numéros » de cette collection les uns auprès des autres, suffit à expliquer leur fusion ultérieure en un unique et volumineux manuscrit.

Pierre CHAMBERT-PROTAT
École pratique des hautes études

ANNEXE

Sources canoniques de la compilation de Florus sur l'Apôtre
tirée de Léon le Grand (*ex Leo. M. in Apost.*)
et de la compilation canonique de Florus sur l'Apôtre
(dite « de Cyrille d'Alexandrie », ici *ex coll. can. in Apost.*)

Quatre-vingt-huit extraits de la compilation *ex Leo. M. in Apost.* proviennent de sermons, que Florus a tous trouvés dans un « Homélaire romain de type S » : ce tableau ne recense donc que les seize extraits provenant de décrétales.

La colonne de gauche recense les textes-sources, en suivant l'ordre que leur donnent les trois collections canoniques exploitées par Florus (*Hispana systematica*; *Dionysio-Hadriana*; *FLOR.*, *De fide*). Lorsqu'elles sont conservées, l'emplacement des préparations floriennes est également indiqué dans cette colonne. La colonne de droite quant à elle détaille les extraits des compilations léonine et canonique de Florus sur l'Apôtre. Le numéro en gras porté à l'extrême-gauche est un numéro d'inventaire propre à ce tableau, qui permet de le consulter à partir du petit index proposé à la fin.

<i>Coll. can. Hispana systematica</i>		
1	LEO. M., <i>Epist.</i> JK 412 (préparations conservées dans PARIS lat. 11709, ff. 216-216 ^v)	<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 54 (t. III, p. 143-144) = in Gal. I « Ex epistola ad Turybium episcopum » <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 76 (p. 160) = in Col. II « Ex epistola ad Turybium episcopum »
<i>Coll. can. Dionysio-Hadriana</i>		
2	<i>Reg. Conc. Carth.</i> , n° 78 (préparation florientine copiée dans PARIS lat. 1452, f. 75 ^v)	<i>ex coll. can. in Apost.</i> 7 (t. III, p. 189-190) = in I Cor. IV « Ex concilio Carthaginensi »
3	SIRICIVS, <i>Epist.</i> JK 255 (préparation florientine copiée dans PARIS lat. 1452, ff. 84 ^v -85)	<i>ex coll. can. in Apost.</i> 13 (p. 193) = in I Tim. I « Ex epistola Syricii papae ad Hymerium episcopum »
4	INNOC. I PP., <i>Epist.</i> JK 286 (préparations florientines copiées dans PARIS lat. 1452, ff. 88 ^v -90 ^v)	<i>ex coll. can. in Apost.</i> 14 (p. 193-194) = in I Tim. II « Ex epistola Innocentii papae ad Victricium episcopum » <i>ex coll. can. in Apost.</i> 18 (p. 197) = in I Tim. VI « Ex epistola Innocentii papae ad Victricium episcopum » <i>ex coll. can. in Apost.</i> 15 (p. 194-195) = in I Tim. III « Ex epistola Innocentii papae ad Victricium episcopum »
5	INNOC. I PP., <i>Epist.</i> JK 314 (préparation florientine copiée dans PARIS lat. 1452, f. 92)	<i>ex coll. can. in Apost.</i> 16 (p. 195) = in I Tim. IIII « Ex epistola Innocentii papae ad Felicem episcopum »

- | | | |
|----|---|---|
| 6 | INNOC. I PP., <i>Epist.</i> JK 303
(préparation floriennne copiée dans PARIS lat. 1452, ff. 98-98 ^v) | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 17 (p. 195-197)
= in I Tim. V « Ex epistola Innocentii papae ad episcopos Macedoniae » |
| 7 | PROSP., <i>Indic.</i>
(préparation floriennne copiée dans PARIS lat. 1452, f. 105 ^v) | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 2 (p. 186)
= in Rom. II « Ex epistola Africani concilii ad Zosimum papam » |
| 8 | LEO M., <i>Epist.</i> JK 414
(préparations floriennes copiées dans PARIS lat. 1452, ff. 112-113 ^v) | <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 9 (t. III, p. 113-114)
= in Rom. VIII « Ex libro de sacro baptis-
mate Siciliae »
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 57 (p. 145)
= in Gal. III « Ex epistola de sacro
baptismate Siciliae » |
| 9 | LEO M., <i>Epist.</i> JK 544
(préparations floriennes copiées dans PARIS lat. 1452, ff. 114 ^v -116) | <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 97 (p. 176-177)
= in II Tim. VIII « Ex epistola ad Rusticum
episcopum Narbonensem »
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 36 (p. 132)
= in I Cor. XIII « Ex epistola ad Rusticum
episcopum Narbonensem » |
| 10 | LEO M., <i>Epist.</i> JK 411
(préparations floriennes copiées dans PARIS lat. 1452, ff. 117 ^v -120) | <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 88 (p. 170)
= in I Tim. III « Ex epistola ad Anastasium
episcopum Thessalonicensem »
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 19 (p. 120-121)
= in Rom. XVIII « Ex epistola ad Anasta-
sium episcopum Thessalonicensem » |
| 11 | LEO M., <i>Epist.</i> JK 536
(préparation floriennne copiée dans PARIS lat. 1452, f. 121) | <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 64 (p. 149)
= in Eph. III « Ex epistola ad Nicetam
episcopum Aquileiensem » |
| 12 | LEO M., <i>Epist.</i> JK 410
(préparations floriennes copiées dans PARIS lat. 1452, ff. 121 ^v -122 ^v) | <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 89 (p. 170-171)
= in I Tim. III « Ex epistola ad episcopos
Mauritaniae Caesariensis »
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 87 (p. 168-170)
= in I Tim. II « Ex epistola ad episcopos
Mauretaniae Caesariensis »
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 93 (p. 173)
= in II Tim. III « Ex epistola ad episcopos
Mauritaniae Caesariensis » |
| 13 | ANASTASIVS, <i>Epist.</i> JK 744
(préparation floriennne copiée dans PARIS lat. 1452, f. 137 ^v) | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 6 (t. III, p. 189)
= in I Cor. III « Ex epistola Anastasii papae
ad Anastasium imperatorem » |

FLOR., *De fide*¹⁰²

- | | | |
|-----------|---|--|
| 14 | (14) LEO.
M., <i>Epist.</i>
JK 423 | <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 2 (t. III, p. 107-108)
= in Rom. II « Ex epistola ad Flavianum
Constantinopolitanum episcopum »
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 68 (p. 154-155)
= in Phil. III « Ex epistola ad Flavianum
Constantinopolitanum episcopum »
<i>ex Leo. M. in Apost.</i> 30 (p. 128-129)
= in I Cor. VIII « Ex epistola ad Flavianum
Constantinopolitanum episcopum » |
| 15 | (15) LEO.
M., <i>Epist.</i>
JK 429 | <i>ex Leo. M. in Apost.</i> 71 (p. 156-157)
= in Phil. VI « Ex epistola ad Iulianum episcopum » |
| 16 | (23) <i>Conc.</i>
<i>Chalced.</i> , §
921 | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 5 (t. III, p. 189)
= in I Cor. II « Ex concilio Calchydonensi »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 1 (p. 185)
= in Rom. I « Ex concilio Calchydonensi »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 9 (p. 190-191)
= in I Cor. VI « Ex concilio Calchydonensi » |
| 17 | (24) CYRILL.
ALEX.,
<i>Epist. Syn-</i>
<i>nod.</i> | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 21 (p. 199-200)
= in Hebr. III « Ex concilio Ephesino I »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 19 (p. 198)
= in Hebr. I « Ex concilio Ephesino I »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 23 (p. 201-202)
= in Hebr. V « Ex concilio Ephesino I »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 24 (p. 202)
= in Hebr. VI « Ex concilio Ephesino I » |
| 18 | (25) CYRILL.
ALEX.,
<i>Epist.</i> 1 ad
Successum | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 22 (p. 200-201)
= in Hebr. IIII « Ex epistola sancti Cyrilli ad Successum
episcopum »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 11 (p. 192)
= in II Cor. II « Ex epistola sancti Cyrilli ad Successum
episcopum » |
| 19 | (31) GELA-
SIVS, <i>Epist.</i>
JK 670 | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 10 (p. 191)
= in II Cor. I « Ex libro sancti Gelasii papae contra Euthicem
et Nestorium »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 4 (p. 187-188)
= in I Cor. I « Ex libro sancti Gelasii pape contra Euticem et
Nestorium » |
| 20 | (33) SYM-
MACHVS PP.,
<i>Epist.</i>
JK 761 | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 8 (p. 190)
= in I Cor. V « Ex epistola Symmachi papae ad Anastasium
imperatorem
hereticum »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 12 (p. 192)
= in Col. I « Ex epistola Symmachi papae ad Anastasium
imperatorem hereticum »
<i>ex coll. can. in Apost.</i> 3 (p. 196-187)
= in Rom. III « Ex epistola Symmachi papae ad Anastasium
imperatorem » |
| 21 | (36) GREG.
M., <i>Epist.</i>
JK 1844 | <i>ex coll. can. in Apost.</i> 20 (p. 199)
= in Hebr. II « Ex epistola Gregorii papae ad episcopos
Hyberos » |

¹⁰² Le numéro entre parenthèses correspond au numéro d'ordre de la pièce dans la collection *De fide*.

Index du tableau des sources (les numéros renvoient à la colonne du tableau située le plus à gauche)

ANASTASIVS, <i>Epist.</i> JK 744	13	exc. 11	18
<i>Conc. Chalced.</i> , § 921	16	exc. 12	20
CYRILL. ALEX.,		exc. 13	3
<i>Epist.</i> 1 ad Successum	18	exc. 14	4
<i>Epist. synod.</i>	17	exc. 15	4
FLOR., <i>ex Leo. M. in Apost.</i>		exc. 16	5
exc. 2	14	exc. 17	6
exc. 9	8	exc. 18	4
exc. 19	10	exc. 19	17
exc. 30	14	exc. 20	21
exc. 36	9	exc. 21	17
exc. 54	1	exc. 22	18
exc. 57	8	exc. 23	17
exc. 64	11	exc. 24	17
exc. 68	14	GELASIVS, <i>Epist.</i> JK 670	19
exc. 71	15	GREG. M., <i>Epist.</i> JK 1844	21
exc. 76	1	INNOC. I PP.	
exc. 87	12	<i>Epist.</i> JK 286	4
exc. 88	10	<i>Epist.</i> JK 303	6
exc. 89	12	<i>Epist.</i> JK 314	5
exc. 93	12	LEO. M.	
exc. 97	9	<i>Epist.</i> JK 410	12
FLOR. <i>ex coll. can. in Apost.</i>		<i>Epist.</i> JK 411	10
exc. 1	16	<i>Epist.</i> JK 412	1
exc. 2	7	<i>Epist.</i> JK 414	8
exc. 3	20	<i>Epist.</i> JK 423	14
exc. 4	19	<i>Epist.</i> JK 429	15
exc. 5	16	<i>Epist.</i> JK 536	11
exc. 6	13	<i>Epist.</i> JK 544	9
exc. 7	2	PROSP., <i>Indic.</i>	7
exc. 8	20	<i>Reg. Conc. Carth.</i> , n° 78	2
exc. 9	16	SIRICIVS, <i>Epist.</i> JK 255	3
exc. 10	19	SYMMACHVS PP., <i>Epist.</i> JK 761	20

